

Aide à la conception d'outils de communication sur les déchets industriels

***Etude sémantique et discours des acteurs sociaux
Représentations et modes de communication des
spécialistes des déchets industriels***



C4H5O2_5 2/ 9/99 THERMC 4H 50 2 0G 300.000 5000.000/1392.000 1
1.64121890E+01 1.20184883E-02-4.40468566E-06 7.30124728E-10-4.42784365E-14 2

**AIDE A LA CONCEPTION D'OUTILS DE COMMUNICATION
SUR LES DECHETS INDUSTRIELS**

**PHASE 1 : ETUDE SEMANTIQUE ET DISCOURS
DES ACTEURS SOCIAUX**

**PHASE 2 : REPRESENTATIONS ET MODES DE COMMUNICATION
DES SPECIALISTES DES DECHETS INDUSTRIELS**

RAPPORT FINAL

juillet 1997

E. BERNARDET - Autrement Dit

Créée en 1989 à l'initiative du Ministère en charge de l'Environnement, l'association RECORD – REseau COopératif de Recherche sur les Déchets et l'Environnement – est le fruit d'une triple coopération entre industriels, pouvoirs publics et chercheurs. L'objectif principal de RECORD est le financement et la réalisation d'études et de recherches dans le domaine des déchets et des pollutions industrielles.

Les membres de ce réseau (groupes industriels et organismes publics) définissent collégalement des programmes d'études et de recherche adaptés à leurs besoins. Ces programmes sont ensuite confiés à des laboratoires publics ou privés.

Avertissement :

Les rapports ont été établis au vu des données scientifiques et techniques et d'un cadre réglementaire et normatif en vigueur à la date de l'édition des documents.

Ces documents comprennent des propositions ou des recommandations qui n'engagent que leurs auteurs. Sauf mention contraire, ils n'ont pas vocation à représenter l'avis des membres de RECORD.

- ✓ Pour toute reprise d'informations contenues dans ce document, l'utilisateur aura l'obligation de citer le rapport sous la référence :

RECORD, Aide à la conception d'outils de communication sur les déchets industriels. Phase 1 : Etude sémantique et discours des acteurs sociaux, Phase 2 : Représentations et modes de communication des spécialistes des déchets industriels, 1997, 115 p, n°95-0701/2A.

- ✓ Ces travaux ont reçu le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
www.ademe.fr

© RECORD, 1997

Etude RECORD n°95-0701/2A

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les problèmes de communication au sujet des déchets industriels entre d'une part, les particuliers, les élus et les associatifs, et d'autre part les spécialistes de la réglementation et du traitement de ces déchets.

L'enquête de terrain tend à montrer que ces problèmes se situent à différents niveaux qui sont à la fois interdépendants et interférents. Une analyse socio-sémantique permet en effet de dégager les niveaux de la dénotation, de la connotation, des représentations culturelles et de la contextualisation sociale des objets et sujets des discours. Enfin apparaît un déficit de référentiel commun entre les spécialistes des déchets et le public.

La question de la dénotation est liée à l'utilisation d'un vocabulaire ordinaire chargé de connotations négatives. Interviennent également des représentations défavorables de l'univers du déchet industriel, perçu comme porteur de menaces graves pour l'humanité dans sa continuité inter-générationnelle, ainsi que de ses acteurs, scientifiques, techniciens et industriels des déchets, qui sont considérés par le public comme en partie responsables de ses difficultés d'accès à l'information et à la participation à la gestion des déchets industriels.

Enfin se pose le problème d'un manque de maîtrise référentielle par le public des aspects économiques, industriels, techniques, des déchets industriels. Ce déficit de référentiel commun participe aux difficultés de communication entre spécialistes et profanes de la question de la gestion des déchets industriels.

ENGLISH SUMMARY

This study is about communication problems on the subject of industrial waste, between, on one side, particulars, elects and voluntary people, and on the other side, the specialists of waste settlement and treatment.

The survey tends to show that problems take places on different levels who are both interdependent and interfering. A sociosemantic analysis permit to draw these levels of denotation, connotation, cultural representations and social contextualisation of discourses objects and subjects, and that is a deficiency of common referential between waste specialists and the public.

The question of denotation is connected with ordinary vocabulary use, which is full of negative connotations. Unfavorable representations about the waste universe are interfering as their present it as a bringer of serious threats on human intergenerational continuity. Social actors as scientits, technicians and industrial people are also considered by the public as partly responsible of his uneasy access to information and participation to the industrial waste management.

At last, we are faced with the problem of the public lack of referential mastery about economic, industrial and technical angles of industrial waste. This lack of common referential participates to communication problems between specialists and profane people about the industrial waste management.

MOTS CLEFS

Français

Anglais

communication

communication

déchets industriels

industrial waste

enquête de terrain

survey

socio-sémantique

sociosemantic

dénotation

denotation

connotation

connotation

représentations culturelles

cultural representations

contextualisation sociale

social contextualisation

référentiel

referential

continuité inter-générationnelle

intergenerational continuity

information

information

participation

participation

SOMMAIRE

Introduction	p. 7
<u>1) Méthodologie</u>	p. 11
A - La pré-enquête	p. 11
B - L'enquête	p. 13
C - L'analyse des données	p. 14
* L'analyse des données qualitatives	p. 14
* L'analyse des données quantitatives	p. 15
D - Les populations	p. 16
<u>2) Le vocabulaire du déchet : glossaire</u>	p. 20
A - Le vocabulaire de la classification des déchets	p. 20
B - Le vocabulaire de la gestion des déchets	p. 27
C - Le vocabulaire du danger	p. 34
D - Conclusion : différents niveaux de lecture socio-linguistique	p. 37
<u>3) L'information et la communication : bilan et perspectives</u>	p. 40
A - Bilan et perspectives	p. 40
B - Les acteurs de l'information	p. 44
* La communauté scientifique	p. 44
* Les industriels	p. 45
* Des ministères aux collectivités territoriales	p. 48
* Les médias	p. 49
* Les associations, les professionnels de la santé, l'école	p. 50
<u>4) La participation</u>	p. 51
A - L'accès à la participation	p. 51
B - Pour ou contre l'installation d'un CSDU ?	p. 53
* Les «contre»	p. 53
* Les «pour»	p. 54
* Les représentations des nuisances liées aux déchets	p. 55
* Les représentations des risques liés aux déchets	p. 56
C - Le rôle du public	p. 61
* Les choix de société	p. 62
* Le rôle du public vu par lui-même	p. 64
Conclusion	p. 66

Annexes

- 1 - Le questionnaire oral
- 2 - Les fiches de dépouillement
- 3 - La répartition de la population enquêtée selon le sexe
- 4 - La situation familiale
- 5 - Professions
- 6 - Diplômes
- 7 - Associations
- 8 - Les catégories de déchets
- 9 - Le Déchet industriel banal
- 10 - Le Déchet industriel spécial
- 11 - Le Déchet industriel inerte
- 12 - Le Déchet industriel stabilisé
- 13 - Le Déchet industriel ultime
- 14 - Le Centre de Stockage de Déchets Ultimes
- 15 - La valorisation
- 16 - Le réemploi et la réutilisation
- 17 - La régénération
- 18 - Le compostage des déchets urbains
- 19 - La déconstruction
- 20 - Le site orphelin
- 21 - La question de l'information
- 22 - La responsabilité des déchets industriels
- 23 - La réglementation
- 24 - La participation de la population
- 25 - Pour ou contre le C.S.D.U. chez soi
- 26 - Choix de société
- 27 - Pour réduire l'impact des déchets industriels sur l'environnement
- 28 - Prise en compte des problèmes de l'environnement
- 29 - La qualité de l'environnement
- 30 - Le rôle du public vu par lui-même

Introduction

Dans le cadre de cette première phase de recherche intitulée *Etude sémantique et discours des acteurs sociaux*, il nous était demandé de travailler sur les aspects sémantiques des différents discours de deux groupes d'acteurs sociaux : les consommateurs et les élus «de base» (conseillers municipaux, représentants des mouvements associatifs, etc.).

C'est en effet entre ces acteurs sociaux et d'une part la réglementation, d'autre part, les discours des industriels concernés, qu'apparaissent des problèmes de communication.

La question se pose tout d'abord de localiser à quels niveaux se situent ces difficultés de communication.

S'agit-il seulement de problèmes de vocabulaire entre spécialistes et profanes ? La nomenclature employée par les scientifiques et les techniciens est-elle problématique parce que nouvelle, jargonnante, et par conséquent incompréhensible aux non-initiés ? Ou bien s'agit-il aussi de représentations qui sont différentes voire opposées, en fonction de valeurs, mais aussi d'objectifs et d'intérêts divergents entre les différents acteurs ?

Ne faut-il pas prendre en compte la relation sociale qui fait cadre aux échanges communicationnels entre le grand public et les spécialistes ? On voit apparaître ici différentes localisations possibles des problèmes de communication, qui chacune peut être appréhendée à partir d'un niveau de lecture socio-sémantique.

Tout d'abord au niveau dénotatif, c'est-à-dire au niveau de la signification objective des mots, il existe un décalage entre la perception du vocabulaire par le public et les acceptions utilisées par les spécialistes, scientifiques, techniciens, législatifs ou industriels.

La très grande majorité des termes de notre vocabulaire ordinaire est polysémique, au contraire des termes scientifiques que l'on cherche à rendre monosémiques en effectuant un réglage de sens, sensé définir l'acception précise et univoque du terme.

On essaiera de montrer ici que l'utilisation dans le secteur des déchets d'un vocabulaire quotidien, ordinairement polysémique, contribue à l'émergence de problèmes de dénotation.

Cette question de la dénotation est très liée à celle de la connotation. Les connotations d'un terme sont liées aux contextes langagiers dans lesquels ces termes ont pu être ou sont employés; elles font donc intervenir l'évolution sémantique du terme.

Mais plus généralement, l'analyse du niveau connotatif fait émerger la question des représentations symboliques qui sont sous-jacentes aux connotations. En effet la production de sens ne se fait pas seulement par rapport à la dénotation des mots, c'est-à-dire par rapport à la signification qu'un mot prend dans sa relation à d'autres mots. Le sens se construit également dans la relation du mot à des représentations, c'est-à-dire à des images mentales qui sont le support d'une symbolique affective et culturelle.

Les connotations sont les émergences des représentations qui sont pour partie inconscientes; aussi pour bien comprendre la connotation d'un terme, il faut explorer le système de représentations dans lequel ce concept s'inscrit.

Enfin il ne faut pas négliger ici l'analyse de la contextualisation sociale de la communication sur les déchets industriels, car cet aspect est l'un des plus importants.

Si les distorsions sémantiques relèvent d'une inadéquation de sens attribué à un mot par un «énonceur» et un «receveur», on ne peut expliquer que cette inadéquation ne soit due seulement à des problèmes de dénnotations, de connotations, et de représentations différentes de l'un à l'autre.

Ces deux interlocuteurs sont des êtres culturels en situation d'interaction sociale. Ils ne partagent pas nécessairement le même vocabulaire, les mêmes représentations et valeurs, et ils ne détiennent pas non plus les mêmes positions dans la société ni dans l'interaction langagière qui les réunit. Ils peuvent avoir des objectifs et des intérêts différents en fonction de leurs positions, de leurs statuts et rôles sociaux, et pour cela élaborer des stratégies concurrentes voire opposées.

Toute discussion sur les déchets entremêle des considérations d'ordre écologique, politique, idéologique, économique, des questions de santé publique... Les deux protagonistes de cet échange langagier vont donc, par

rapport à leurs discours et aux mots qui sont utilisés et définis, s'identifier réciproquement comme acteurs sociaux, porteurs d'une intentionnalité spécifique au sujet du thème des déchets industriels.

On verra par exemple que par la dénonciation de l'intentionnalité cachée de leur interlocuteur, certaines personnes tentent de renverser un rapport social de domination, imposé par l'inégalité des positions entre un émetteur spécialisé en communication du déchet et un récepteur profane sur ce sujet.

Ce sont donc ces différents niveaux de la dénotation, de la connotation, des représentations, et de la contextualisation sociale qui interfèrent dans des processus complexes pour aboutir à l'émergence de distorsions sémantiques et plus généralement de problèmes de communication entre les différents acteurs concernés.

L'étude entreprise ici se limite à l'identification des concepts problématiques, et à l'analyse des interdépendances et des interférences des différents niveaux de communication, dans un cadre d'interprétation socio-sémantique.

On ne développera pas ici les questions des variabilités sociales et contextuelles qui se surajoutent à la complexité de la structuration de la relation sémantique des divers acteurs sociaux au déchet. En effet, les représentations culturelles, les relations à la fonction dénotative et connotative du langage et bien sur les attitudes interactives varient avec l'appartenance sociale ainsi qu'avec les contextes socio-économiques et politico-historiques dans lesquels sont placés les acteurs sociaux.

Une étude diachronique permettrait d'observer comment le rapport sémantique au déchet peut évoluer lorsqu'un individu doit se positionner par exemple face à un projet d'installation d'un équipement de déchet sur sa commune.

Ces questionnements pourraient faire l'objet d'une seconde étude qui viendrait compléter les acquis de cette première approche socio-linguistique.

Le plan de ce travail se veut avant tout d'un abord pratique. On trouvera en deuxième partie, après l'exposé de notre méthodologie, un glossaire qui devrait permettre d'appréhender immédiatement les problèmes spécifiques, qu'ils soient dénotatifs, connotatifs, représentatifs ou contextuels, qui s'attachent à chaque terme. Les troisième et quatrième

parties présenteront les questions de l'information et de la communication, puis celle de la participation, telles qu'elles ont été abordées par nos interviewés.

En aucun cas ces deux parties ne prétendent à des analyses pour elles-mêmes, approfondies et exhaustives, de ces questions. Les éléments d'analyse présentés ici ont pour seule fonction de mieux faire apparaître le contexte social dans lequel s'inscrivent ces problèmes de communication, contexte social et politique tel qu'il est perçu par notre public.

Ces deux chapitres en effet explorent les représentations que se font nos interviewés de leur propre position au sujet des déchets industriels, ainsi que des actions et des rôles des acteurs sociaux intervenant dans ce domaine. On comprendra mieux ainsi pourquoi certains termes sont mal perçus, sachant que le public s'estime sous-informé, voire manipulé, et exclu des procédures de participation et de décision.

Enfin il nous faut encore préciser ici que nous n'avons fait de références théoriques ni présenté de bibliographie. La mise en perspective des résultats de cette première approche avec des lectures en anthropologie, sociologie et sciences de la communication est prévue lors de la seconde phase de l'étude, consacrée notamment à la problématisation théorique des problèmes de communication sur les déchets industriels.

1) MÉTHODOLOGIE

A - La pré-enquête

Une pré-enquête a donc été effectuée à l'aide du guide d'entretien qui a été fourni aux commanditaires dans le cadre du rapport intermédiaire. Elle a permis de révéler plusieurs difficultés.

Tout d'abord ce guide d'entretien qui comportait une centaine de questions, s'est avéré trop long. Certaines personnes, des élus notamment, ne disposaient que d'un temps très court pour répondre à notre demande. De manière plus générale, ce thème des déchets industriels étant peu connu du grand public, il est apparu difficile d'y intéresser la moyenne de nos interlocuteurs pour une durée supérieure à 90 minutes. Aussi nous avons préféré raccourcir un peu le temps d'entretien pour une meilleure concentration de nos interviewés sur les questions essentielles.

Ensuite nous introduisons la question des déchets industriels par un préalable sur les déchets domestiques, thème plus quotidien. Mais cette première partie s'est révélée avoir pour effet d'entretenir une certaine confusion entre les différentes catégories de déchets. Aussi il nous a paru préférable de renoncer à cette entrée en matière pour recentrer l'entretien sur les déchets industriels.

Par ailleurs, la pré-enquête a montré que les questions ouvertes sur les définitions de la nomenclature des déchets restaient souvent sans réponses, notre public étant le plus souvent dans l'ignorance des termes proposés.

Afin de faciliter l'expression de nos interlocuteurs, nous avons donc résolu de fermer en partie ces questions, c'est-à-dire de proposer un choix de réponses pour définir chaque catégorie de déchet.

Ces choix de réponses furent pour partie, élaborés à partir des définitions récurrentes des premiers interviewés, ainsi qu'en fonction de propositions qui nous ont paru mettre à jour les différents constituants sémantiques possibles de chaque catégorie de déchet. Certaines réponses sont fausses par rapport aux définitions réglementaires que nous avons pris comme référence, d'autres sont au plus près de ces définitions, d'autres enfin réfèrent davantage à des connotations qu'à des définitions dénotatives.

Cette méthode s'est révélée heuristique puisque les personnes interrogées, en critiquant des définitions qui leur paraissaient inappropriées, en procédant par élimination en quelque sorte, parvenaient à préciser leur perception sémantique du terme, lorsqu'elles ne pouvaient y parvenir spontanément. Mais nous ne proposons ces choix de réponses que dans un second temps, après avoir suggéré aux interviewés de définir chaque terme comme ils l'entendaient.

Notre premier guide d'entretien semi-directif a donc évolué vers un questionnaire oral, puisque nous imposons un ordre de questions, et proposons des choix de réponses. Ce questionnaire oral répondait également à d'autres préoccupations. La demande qui nous était faite portait aussi sur une évaluation des connaissances et de la familiarité du public à l'égard du vocabulaire des déchets industriels.

Nous avons donc intégré au guide d'entretien des questions fermées permettant de comptabiliser par exemple le rapport des personnes qui avaient ou non entendu tel ou tel terme.

Nous disposons ainsi de données chiffrées. Toutefois, de par la taille et la composition de notre échantillon, celles-ci ne prétendent à aucune généralisation statistique ou sociologique. Ces données ne sont indicatives que pour notre échantillon, pour une meilleure visibilité d'éventuelles différences de répartitions d'attitudes ou de niveaux de connaissances en fonction des zones ou des populations.

C'est également pour répondre à cette question de la familiarité avec le vocabulaire que l'ordre des parties a été modifié. En effet, lors de la pré-enquête, l'entretien débutait par des questions assez générales sur l'environnement, puis sur la question des déchets, avant d'aborder les problèmes de nomenclature.

Ce cheminement s'est rapidement avéré peu efficace, puisque qu'après avoir donné leur sentiment sur la question générale des déchets, certaines personnes refusaient plus ou moins explicitement de s'astreindre à cet exercice linguistique auquel elles ne prêtaient «aucun intérêt» puisqu'il s'agissait là pour elles d'une «*affaire de spécialistes*» selon un particulier rencontré à Feyzin.

Nous avons donc résolu de commencer l'entretien par des questions de vocabulaire, ce qui pratiquement imposait de les examiner, mais ce qui a

sans doute eu pour effet de biaiser d'une part la logique de l'entretien, d'autre part la relation enquêtrice-enquêté-e.

B - L'enquête

L'étude précise de la nomenclature des déchets imposait à nos interlocuteurs un exercice peu familier, qui plaçait le débat d'emblée dans un contexte de scientificité et de technicité et d'évaluation de compétences environnementales, plutôt que dans celui d'une simple discussion ordinaire, d'un échange de points de vue.

Cet aspect évaluatif s'est posé de manière accrue lors des rencontres avec certains élus - délégués ou non à l'environnement - qui percevaient visiblement notre intervention comme une mise en perspective de leurs compétences et par suite de leur légitimité. Leur gêne ou leur irritation ne furent pas sans intérêt pour l'analyse puisqu'elles finissaient souvent par laisser place à des représentations fortes, puisque chargées émotionnellement, des débats et des enjeux de cette problématique des déchets.

Cette manière de situer le débat dans une approche rationaliste de la réalité a sans doute eu également pour corrélaire de contribuer à faire refouler chez certaines personnes des discours souvent considérés comme plus irrationnels, les discours de l'imaginaire. Il était probablement plus difficile d'évoquer ses peurs fantasmatiques à une personne peu ou prou assimilée aux techniciens qui manipulent ce vocabulaire étranger et savant.

C'est ainsi que nous avons parfois été perçues comme des ambassadrices des scientifiques et industriels du déchet, dans la mesure également où nous avons présenté l'association RE.CO.R.D pour laquelle nous travaillions.

Sur des terrains sensibles, notamment dans le sud de Lyon, nous avons rencontré des personnes éprouvées par de graves accidents industriels, se disant désormais incapables de faire confiance à un industriel, un technicien ou un scientifique. L'entretien s'est alors moins situé au niveau de la nomenclature puisque ces personnes refusaient d'entrer dans ce type de débat, que sur des questions beaucoup plus générales (le sens du progrès, la pollution...), et indirectement sur la perception des différents acteurs sociaux ici mis en accusation.

Ce type d'entretien n'a pu être exploité comme les autres puisque incomplet mais s'est révélé particulièrement riche du point de vue de l'analyse de contenu.

Lorsque cela s'imposait nous n'avons donc pas hésité à faire primer la méthode qualitative et l'approche interprétative plutôt que l'évaluation à tout prix des connaissances, ce qui nous a permis de comprendre d'autres aspects des problèmes communicationnels, notamment les questions de la contextualisation sociale et des représentations des acteurs du déchet.

C - L'analyse des données

* L'analyse des données qualitatives

L'étude des données qualitatives s'est faite selon la méthode de l'analyse de contenu sémantique.

Nous avons procédé à un recensement des différents thèmes évoqués pour chaque question. C'est ainsi qu'aux questions portant sur l'information au sujet des déchets industriels, nous avons vu émerger différents thèmes. Tout d'abord, l'idée que l'information peut affoler la population; puis celle au contraire que le manque d'information crée des fantasmes; une autre encore précisant que l'information ne doit pas être «*trop scientifique et technique* » (associatif de Lyon) mais accessible à tout public, etc. Nous avons en même temps que leur recensement procédé à un comptage de la fréquence de ces thèmes afin de voir lesquels étaient récurrents et prédominants.

Tous les thèmes évoqués spontanément, en dehors des questions posées, ainsi que les remarques extérieures aux limites du questionnaire oral et aux limitations imposées par la présence du magnétophone, ont également été étudiés. C'est ainsi que l'on a pu entendre des commentaires sur l'intérêt de ce type d'enquête par exemple, commentaires qui nous ont permis de mieux comprendre les représentations des acteurs du déchet par les interviewé-es, ainsi que leurs auto-attributions d'un statut et d'un rôle par rapport à ce thème.

Enfin il faut ajouter que nous avons travaillé non seulement sur le niveau explicite des discours, mais également sur leur niveau implicite, afin d'avoir accès notamment aux représentations profondes. La richesse

sémantique ne se laissant véritablement découvrir que dans l'interaction entre ces deux niveaux.

Notre approche est donc résolument plus compréhensive et interprétative qu'explicative.

*** L'analyse des données quantitatives**

A partir du guide d'entretien, un certain nombre d'informations ont été traitées sur un mode statistique¹. Le traitement quantitatif des données socio-démographiques a permis de dresser avec précision le portrait de la population enquêtée, même si le nombre total d'enquêtés est relativement modeste.

Dans le domaine étudié, un traitement statistique a pu être appliqué à certaines données. Toutes les questions posées n'ont pu faire l'objet d'un tel traitement, étant donné les contraintes et les impératifs posés par le logiciel utilisé (Modalisa). N'ont donc été exploitées que les questions fermées du questionnaire, celles pour lesquelles ont été proposées des réponses oui/non ou un choix limité de solutions, de définitions, notamment sur les questions du vocabulaire de la classification des déchets ou de leur gestion.

Le logiciel utilisé nous a permis la production de tableaux d'analyses résultant de tris à plat (sur une seule donnée, calcul des fréquences) et de tris croisés (sur deux données), à partir de n'importe quelle information saisie. Il s'est donc avéré nécessaire de faire un choix judicieux des questions que l'on souhaite traiter. Ici, les variables de base ont donc été d'une part les zones géographiques, d'autre part les différents acteurs ou types de population (particuliers, associatifs, élus).

Cependant, ce logiciel ne peut rendre compte de la variation des réponses, quand celles-ci sont très nombreuses, comme par exemple pour la question de l'information². Les tableaux présentés en annexe ne reflètent donc que très imparfaitement la multitude des réponses qui ont été choisies et commentées par les différents acteurs. Ces questions ont été retravaillées à partir des premiers résultats qui se veulent surtout des pistes, des orientations pour des analyses plus fines.

¹ Cf. le masque de saisie présenté en annexe n° 2.

² Question n° 47 de la fiche de dépouillement, annexe n° 2.

D – Les populations de l'enquête

Le terrain de l'étude comporte trois zones géographiques de résidence. Celles-ci ont été choisies parce présentant des caractéristiques socio-économiques différentes.

Le secteur de Lyon est une zone très urbanisée, où sont présentes des activités essentiellement secondaires et tertiaires. Nous avons limité nos investigations au 1er et au 7ème arrondissement, puisque les élus de ceux-ci sont les seuls qui aient accueilli favorablement notre enquête.

La zone sud se situe de part et d'autre du Rhône. Les communes qui sont à proximité du secteur industriel (chimie, pétrochimie, etc.), telles que Pierre-Bénite, Feyzin, Saint-Fons ou Solaize, ont été sélectionnées, de même que Saint-Priest, commune limitrophe de Feyzin, du fait qu'elle avait été pressentie par la SEMEDIRRA pour l'installation d'un centre de stockage de déchets ultimes. Givors, plus au sud, fait partie des communes sur lesquelles il nous a semblé intéressant de travailler, non seulement en raison de son passé industriel, de son rôle de bassin d'emploi en pleine reconversion, mais également par rapport au projet d'écopôle, c'est-à-dire de regroupement sur un même site de diverses filières de traitements de déchets.

La zone de l'ouest lyonnais est un secteur à caractère plutôt rural, composé de communes de petite taille, situées à l'ouest de la Saône et du Rhône. Un certain nombre d'enquêtés appartient au secteur de Thurins (Soucieu-en-Jarrest) et des monts du Lyonnais (Courzieu, Saint-Pierre-la-Palud, Brindas). Par ailleurs d'autres communes telles que Brignais ou Vourles ont également été sélectionnées pour cette zone.

Le corpus des entretiens contient donc un total de 88 personnes interrogées, avec une répartition relativement équilibrée entre les trois zones³.

3 Afin de simplifier la lecture de ce texte, précisons ici que les trois zones géographiques seront nommées «Lyon» pour le secteur de Lyon, «Sud» pour le bassin industriel et «Ouest» pour le secteur de l'ouest lyonnais.

**Répartition des enquêtés selon le secteur géographique
et le type de population (chiffres bruts)**

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Particuliers	19	22	15	56
Associations	8	6	4	18
Elus	2	5	7	14
Total	29	33	26	88

La répartition des populations enquêtées entre particuliers, membres d'associations et élus a été déterminée par la commande. La variation des chiffres que l'on peut observer dans le tableau précédent par rapport aux effectifs prévus s'explique par la mise en oeuvre de l'enquête et des aléas liés aux terrains, essentiellement les disponibilités des personnes contactées.

Après l'envoi d'un premier courrier, et en tenant compte des réponses qui lui ont été faites (non-réponses et réponses trop tardives par rapport à la date de la faisabilité de l'enquête), la technique de la «boule de neige», c'est-à-dire en partant d'un individu et en le sollicitant comme intermédiaire pour entrer en contact avec d'autres personnes, reste toujours la méthode la plus efficace pour constituer l'échantillon de population.

Ainsi, pour l'Ouest, les difficultés à rencontrer des particuliers ont été partiellement surmontées par le fait d'avoir pu être introduit par un élu ou un membre d'association précédemment contacté. Par ailleurs, le corpus d'élus interviewés montre un manque important dans le secteur de Lyon, les élus s'étant montré peu disponibles.

L'étude des caractéristiques socio-démographiques de l'ensemble de la population permet de présenter le profil des enquêtés, indispensable préalable à toutes les analyses qualitatives effectuées ensuite.

Cette population présente tout d'abord un caractère plutôt masculin puisque près des deux tiers des enquêtés sont des hommes⁴. La sur-représentation des hommes chez les associatifs et les élus correspond à une réalité observée sur d'autres milieux. Pour les particuliers, le rapport homme/femme est inversé.

L'âge moyen de la population enquêtée est de 41 ans⁵. Les chiffres observés selon les secteurs géographiques ou le type de population montrent quelques disparités. Celles-ci correspondent peut-être à des

⁴ Cf. les tableaux en annexe n° 3.

⁵ L'âge moyen est calculé en excluant les sans-réponses, soit sur un total de 86 personnes.

différences observées sur le plan général de la population mais elles peuvent également s'expliquer par le biais introduit par le mode de constitution du corpus.

Ainsi, les lyonnais enquêtés constituent-ils la population la plus jeune (âge moyen 40 ans et demi), alors que les résidents de l'Ouest sont nettement plus âgés (plus de 48 ans), ceux du secteur sud se situant entre les deux (45 ans). De même, les particuliers interrogés sont-ils d'une manière générale un peu plus jeunes que les élus (44 ans) ou que les membres d'associations (presque 50 ans), avec un âge moyen approchant 43 ans.

Cette différenciation des enquêtés selon les secteurs géographique et les types de population se retrouve également sur les autres caractéristiques socio-démographiques.

Sur le plan de la situation familiale si 60% des personnes interrogées sont mariées, une analyse selon les zones géographiques étudiées montre néanmoins une prédominance moindre dans le secteur de Lyon⁶. En zone très urbanisée, comme à Lyon, on note une représentation plus grande des célibataires (25,9% de la population enquêtée) et des concubins (37%).

Sur le plan professionnel, on notera la sous-représentation des ouvriers (un seul apparaît dans l'échantillon, mais quatre retraités étaient d'anciens ouvriers) et des agriculteurs (au total trois, dont deux font partie de la zone ouest). On a donc affaire à une population essentiellement constituée de membres des professions intermédiaires (22,7%), de cadres supérieurs (20,4%) et d'employés (18,1%), avec une part non négligeable de retraités puisqu'ils représentent 12,5% de l'ensemble des enquêtés⁷.

En corrélation avec ces remarques, on notera que les enquêtés forment une population assez diplômée⁸. Près de 70% d'entre eux ont déclaré avoir le diplôme ou au moins le niveau du baccalauréat. Par ailleurs, la part des personnes ayant déclaré avoir au minimum un bac + 3 s'élève à 58,6% pour la zone de Lyon. Il s'agit là de l'un des biais introduits par le mode de constitution du corpus, puisque le contact d'une partie des particuliers nous a été donné par les élus ou associatifs eux-mêmes plutôt diplômés. D'autre part, il était difficile d'intéresser une population faiblement scolarisée à une approche linguistique du problème.

⁶ Cf. le tableau en annexe n° 4.

⁷ Cf. les tableaux en annexe n° 5.

⁸ Cf. le tableau en annexe n° 6.

20,4% de la population interrogée sont des membres d'associations, ainsi qu'il était projeté au départ. Toutefois, sur la totalité de la population, apparaît un «mouvement» associatif d'une certaine vigueur puisque plus des deux tiers des personnes interrogées ont déclaré faire partie d'au moins une association. Parmi ceux qui ont précisé le type de l'association dont ils faisaient partie (58 enquêtés, soit près des deux tiers), on notera l'importance des associations de l'environnement pour la majeure partie. Ceci s'explique tout d'abord en raison du choix initial de rencontrer des membres d'association oeuvrant peu ou prou dans le cadre de l'environnement⁹, ensuite par le nombre de particuliers et d'élus qui se déclarent membres d'une association de défense de l'environnement.

L'analyse des caractéristiques socio-démographique montre que nous avons affaire à une population assez diversifiée, mais que celle-ci ne se veut en aucun cas être représentative au sens statistique, ne serait-ce déjà qu'en raison du mode de constitution du corpus d'entretiens.

Rappelons que l'ensemble de ces caractéristiques ont été analysées pour avoir une meilleure connaissance de la population enquêtée mais que leur exploitation n'intervient pas de manière systématique au fil des discours des acteurs. En effet, les données relatives aux secteurs d'habitation et au type de population apparaissent souvent comme les variables explicatives les plus pertinentes des différences entre ces discours.

⁹ Y compris celles de défense du cadre de vie, du type Comité d'intérêt local.

2) LE VOCABULAIRE DU DÉCHET : GLOSSAIRE

Le vocabulaire de la classification réglementaire des déchets industriels a été l'objet, dans les entretiens menés, d'une série de questionnements (le principe en a été décrit plus haut), afin de permettre une évaluation assez précise des connaissances des différents acteurs interrogés à ce sujet.

Dans un premier temps, nous analyserons la terminologie des différents types de déchets, avant d'étendre les investigations à la question du traitement, de la gestion de ces déchets, puis au vocabulaire du danger, c'est-à-dire des termes exprimant les dangers souvent associés aux déchets industriels.

A - Le vocabulaire de la classification des déchets

L'ensemble des entretiens effectués tend à montrer que le terme de déchet industriel semble difficile à appréhender de manière spécifique, par rapport au terme générique de déchet. Dans un premier temps et sur notre demande, nos interlocuteurs se sont efforcés de le préciser. Toutefois, au cours des entretiens, est revenue la confusion avec le déchet domestique, les interviewés se référant spontanément à leur expérience propre, notamment celle de leur univers domestique.

Le déchet industriel est difficile à définir. S'agit-il seulement des déchets de fabrication industrielle, ou également des déchets résultants de la consommation, dans ou hors de l'univers domestique ? Les interviewés nous ont volontiers demandé de préciser si par exemple la bouteille de verre appartenait à la catégorie des déchets industriels ou à celle des ordures ménagères.

Le déchet est défini par les personnes enquêtées comme ce qui n'a plus d'utilité, ce qui va polluer, dégrader, ce dont on ne sait pas quoi faire, ce qui est abandonné, voire ce qui n'est plus commercialisable. En ce sens, le déchet n'est jamais confondu avec le terme de sous-produit qui conserve une valeur marchande, qu'on le considère comme une partie d'un produit ou un produit de moins bonne qualité, un ersatz. Il aurait ainsi *«presque la même noblesse»* que le produit, selon l'expression d'un élu de l'ouest, au contraire du déchet, qui relève d'un tout autre statut.

Quand à la définition du déchet industriel, elle est organisée autour de deux idées. Tout d'abord ce déchet est défini de manière plutôt neutre, comme ce qui n'a pas ou plus d'utilité dans la production. Mais prévaut également l'idée qu'il va polluer, dégrader, parce qu'on ne sait pas quoi en faire, et que, de ce fait, il est «*stocké n'importe où, n'importe comment* » (particulier du sud). Le déchet est donc plus souvent perçu comme un rejet, une présence indésirable qu'il faut expulser hors du cycle de production et éliminer rapidement avant qu'il ne nuise, plutôt que comme un élément pouvant servir ailleurs ou autrement de matière première ou d'énergie.

Les remarques faites par les différents interviewés montrent que le déchet industriel est mal visualisé. On parvient mal à se le représenter, «*puisque'on n'en voit jamais !* » constate une particulière résidant à Lyon. En effet, les images associées à ce déchet sont principalement celles de contenants (fûts, bidons, containers, poubelles...) qui ne laissent pas voir leur contenus. Les seuls déchets industriels visualisés d'une façon précise sont ceux de la métallurgie avec les terrils des mines.

Sont associés aux déchets industriels les rejets dans l'eau ou dans l'air, pensés alors sous la forme d'effluents le plus souvent invisibles... Ce qui est alors évoqué, ce sont les conséquences polluantes de ces rejets, et tous les dangers qu'ils peuvent comporter – les déchets nucléaires ou chimiques sont ici les références obligées.

Parmi les problèmes inhérents aux déchets industriels, reviennent de manière récurrente la pollution, leur volume et l'encombrement qui s'ensuit, les problèmes techniques qu'ils posent pour leur traitement ou leur élimination. Les coûts économiques que leur gestion représente sont ensuite mentionnés.

La quasi-totalité des personnes interrogées, quelle que soit la zone d'habitation et le type de population (associatif, élu ou particulier) fait spontanément des catégories entre les déchets industriels¹.

Toutefois, les catégorisations énoncées sont floues, faisant référence avant tout aux oppositions entre déchets polluants ou toxiques et déchets inoffensifs. On retrouve la présence du nucléaire, ici présenté comme une «*catégorie à part* », bien spécifique. Ensuite apparaît la distinction entre les

¹ Question n° 13. Pour plus de commodités, les intitulés précis de l'ensemble des questions sont repris en annexe n° 2.

recyclables et ceux qui ne le sont pas. Puis la classification s'établit à partir de la forme (liquide, solide, gazeuse) attribuée au déchet.

La classification relève donc plus majoritairement de l'ordre de la pratique (ceux qui sont dangereux et ceux qui ne le sont pas, ou encore, ironise un enquêté du sud, «*ceux qu'on peut toucher et ceux qu'il vaut mieux ne pas toucher !*») que de l'ordre d'une classification plus théorique, basée sur des principes technologiques ou économiques par exemple.

La classification réglementaire des déchets Banals, Spéciaux et Inertes n'a été mentionnée spontanément que deux fois sur l'ensemble des enquêtés, par des élus, l'un du sud, l'autre de l'ouest.

Le Déchet Industriel Banal

Quand on cite le terme de Déchet Industriel Banal, 77,3% des personnes interrogées reconnaissent n'avoir jamais entendu ce terme². Selon la zone géographique d'habitation, la répartition des réponses s'effectue d'une façon un peu différente. En zone urbaine ou industrielle (Lyon et le bassin sud), le terme est apparemment plus familier : près d'un tiers des personnes interrogées le connaissent. Mis à part les élus ou les associatifs, quelques particuliers de la zone sud connaissent cette expression. On peut penser que les professions exercées, la branche d'activité prédominante dans le bassin sud de Lyon ou plus prosaïquement la simple proximité géographique avec les installations industrielles du couloir de la chimie, explicitent cette plus grande familiarité. A moins que cela ne soit lié aux différents projets d'implantation de centres de traitement de déchets dans ce secteur, tel celui proposé la SMEDIRRA fin 1993 aux communes de Feyzin, Saint-Priest ou celui, en cours, de l'écopôle de Givors.

Parmi les propositions de définition présentées³, la large majorité des interviewés – 54 sur 88 – se rallie à la définition du déchet qu'il est possible de traiter avec les ordures ménagères, tandis qu'une minorité non négligeable a adopté la réponse relative à la quantité («un déchet produit en grosse quantité»), assimilant le déchet industriel à l'image d'une production, au sens de quantité industrielle.

La définition qui prime du Déchet Industriel Banal est celle d'un déchet non dangereux, ni polluant, ni toxique, et qui ne présente pas de difficultés pour son élimination. Les exemples cités illustrant cette définition globale vont des emballages en papier, carton, aux sacs et

² Question n° 15.

³ Question n° 16. Cf. annexe n° 9.

bouteilles de plastique, qui sont des formes proches et/ou assimilées à celles des déchets domestiques.

Mais intervient de façon récurrente l'idée que ce terme de banal ne doit pas signifier la banalisation de ce déchet, c'est-à-dire la négligence de son traitement. Certaines personnes précisent que la banalisation est dangereuse du fait de la quantité croissante de déchets produits par notre société. Le danger des déchets, même inoffensifs, réside dans leur accumulation. On perçoit alors la peur d'être «*envahis*», «*submergés par tous ces déchets !*» qui revient dans les remarques de plus d'un de nos interlocuteurs.

En fin de compte, «*il n'y a pas à faire plusieurs catégories de déchets, un déchet est un déchet, et il faut s'en occuper !* » affirme nettement un associatif du sud. Tous les déchets sont alors «*à mettre dans le même sac* », pour cet autre associatif de la même zone. Ils relèvent tous d'une même catégorie, celle de «*tout ce qu'il faut éliminer*» poursuit-il. Cette indifférentiation des déchets n'est-elle pas la conséquence logique de la représentation et de la réalité de la poubelle comme de la décharge d'hier, celles où l'on jetait tout sans distinction ni précaution ?

Le déchet ne peut alors être appréhendé de manière différentielle, ni pour son classement ni pour son traitement. Il ne peut être pensé qu'en termes d'élimination finale, de destruction totale.

Le Déchet Industriel Spécial

Lui aussi peu connu du public (78,4% de l'ensemble des personnes interrogées n'a jamais entendu ce terme), il est souvent interprété à partir de son qualificatif de spécial. Plus des deux tiers des interviewés le définissent comme spécifique de par sa production. En toute logique, il l'est également autant pour son traitement que son élimination⁴. Spécial étant plus d'une fois opposé à banal, le déchet spécial est également perçu comme dangereux, toxique, polluant «*par son odeur, sa nocivité, sa toxicité*» pour cet élu de la zone sud.

Cependant le fait d'être perçu comme spécifique pour sa prise en charge ne s'oppose pas au fait que ce terme puisse être compris comme un terme générique : sont spéciaux tous les déchets qui nécessitent un traitement spécial, précautionneux. Ils sont perçus comme suffisamment nombreux pour former une catégorie générale.

⁴ Question n° 17. Cf. annexe n° 10.

D'ailleurs les exemples cités abondent et couvrent de nombreux secteurs, qu'on les prenne dans le nucléaire (plutonium, uranium), dans la chimie, en passant par les déchets de l'industrie lourde (sels de la métallurgie, huiles polluées, pyralène, détergents, peintures, solvants, résidus de distillation, etc.)

Le Déchet Industriel Inerte

Ce terme semble un peu moins étranger au vocabulaire des populations de l'échantillon, comme tendraient à le montrer les répartitions beaucoup plus équilibrées des réponses. A peine un peu plus de la moitié des personnes interrogées (53,4%) avoue ne pas en avoir entendu parler⁵.

L'interprétation la plus fréquente du terme de déchet inerte renvoie au sens commun «qui ne bouge pas», c'est-à-dire qui n'évolue pas dans le temps⁶. De ce fait, pour certains, il ne présente pas de risques pour l'environnement : il est comme mort. Pour d'autres, il est au contraire un déchet non biodégradable, c'est-à-dire un déchet immortel, qui, par sa présence durable, pose le problème de son stockage. On retrouve là l'idée qu'un «*déchet est un déchet* », c'est-à-dire que même sans présenter de danger il est toujours problématique. Quelle que soit l'interprétation avancée, 51,3% des interviewés se sont ralliés à la définition du déchet inerte en tant que «déchet ne présentant pas de danger pour l'environnement»⁷. Dans ce cadre, l'exemple le plus fréquemment évoqué est celui des déchets résultant de l'activité du bâtiment (gravats, bétons), de même que celui des sacs ou des matières plastiques.

Il est à noter que le caractère inerte d'un déchet, pour un nombre d'enquêtés important (47,2%), ne serait pas «naturel» mais consécutif à un procédé technique. Peu sont toutefois capables de le décrire précisément. Seuls, un particulier de la zone sud qui travaille à la station d'épuration de Pierre-Bénite ainsi qu'un élu, ingénieur-chimiste de formation, ont avancé les termes d'inertage/inerté.

Le Déchet Industriel Stabilisé

⁵ Question n° 19. Cf. annexe n° 11.

⁶ Question n° 20. Cf. annexe n° 11.

⁷ Cf. annexe n° 11.

Ce déchet est très largement méconnu : 80,6% des personnes interrogées n'en ont en effet jamais entendu parler⁸, excepté dans la zone sud où la part des réponses positives atteint presque un tiers.

Le déchet stabilisé est généralement perçu comme un déchet dont la possibilité d'évolution physico-chimique a été enrayée par un procédé technique⁹. Près des trois quart des interviewés ont opté pour la définition incluant la notion de traitement pour stabiliser l'évolution chimique. Ce procédé technique est décrit comme permettant de figer en quelque sorte le danger, de l'enrober, de le contenir sous le béton, par la vitrification ou par tout autre moyen. Pour certains de nos interlocuteurs, le déchet stabilisé perd ainsi son potentiel de danger. Pour d'autres, il reste potentiellement «nocif». Son «*activité peut toujours redémarrer tôt ou tard* », pense un particulier du sud, profiter d'une brèche pour s'échapper – «*chassez le naturel, il revient au galop*»...

On voit apparaître ici l'idée que le pouvoir de l'homme est toujours limité face aux forces de la nature, et surtout face à l'usure du temps : «*Ces déchets, pour combien de temps, ils sont stabilisés ? D'ailleurs ils disent pas "stables", ils disent "stabilisés"* » précise un particulier du sud.

Le Déchet Industriel Ultime

Ce dernier type de déchet est assez peu connu, lui aussi, puisque 60,2% de nos interlocuteurs ont dit n'avoir jamais entendu ce terme. Mais les habitants de la zone sud sont apparemment plus familiers de ce vocable étant donné que 62,5% d'entre eux semblent le connaître¹⁰. La part inversée par rapport aux chiffres globaux peut s'expliquer selon les deux éléments déjà invoqués pour le déchet industriel banal.

Le déchet industriel ultime est généralement défini comme le résultat final, ultime, d'un processus de recyclages et de traitements divers. Mais l'idée de «valorisation de la fraction utile des déchets» est plus fréquemment évoquée que la «réduction du caractère polluant ou dangereux»¹¹. Les efforts de dépollution et de décontamination sont moins présents dans les esprits que les tentatives de «*récupération au maximum*», ce qui fait que le déchet est souvent perçu comme très dangereux parce que conservant sa potentialité de pollution. En ce sens, le déchet nucléaire est montré comme le stéréotype du déchet ultime.

⁸ Question n° 21. Cf. annexe n° 12.

⁹ Question n° 22. Cf. annexe n° 12.

¹⁰ Questions n° 23 et 24. Cf. annexe n° 13.

¹¹ Définition donnée par la loi du 13 juillet 1992.

On peut peut-être expliquer cette perception extrême du déchet ultime à partir d'un problème de dénotation, avant que les connotations ne viennent s'ajouter au malentendu.

Selon le Petit Robert, le terme d'ultime signifie dernier. Le mot dernier peut dénotativement référer à un ordre, une position dans une série, comme au fait que le dernier soit suivi du plus rien, c'est-à-dire de l'absence. Faut-il entendre dernier ou ultime comme la fin de quelque chose, le début d'autre chose ou le début de rien ? Ce terme, ultime, est doté d'une richesse sémantique qui permet l'attribution de différentes dénotations, de plusieurs acceptions.

Si l'on entend déchet ultime comme le déchet résultant d'une suite de traitements, il s'agit alors d'un résidu, d'un reste. Ce résidu est pour une faible part défini de manière distancée et sans inquiétude – réelle ou affichée – comme un déchet mis en attente d'être valorisé, délégué et non relégué aux générations futures. L'un de nos enquêtés, élu du sud et ingénieur de formation, s'étonne même *«que ultime ça [puisse] être interprété de manière très péjorative»*.

Au contraire si l'on entend déchet ultime comme celui qui ferme une série d'opérations successives dans le temps, ce déchet inaugure alors l'espace du rien, de l'absence (d'opérations possibles), le glissement sémantique est facile vers l'idée de néant, de vide, d'éternité – le paradigme de ces concepts étant pour l'homme la mort. Et c'est bien ainsi que le déchet ultime est souvent perçu, comme déchet exprimant la fin des possibilités technologiques, la fin de la puissance humaine, entendue alors comme une fin eschatologique.

C'est sans doute par rapport à cette représentation qu'il faut interpréter l'expression rencontrée fréquemment d'évocation de ce résidu comme *«ce qui reste quand on a tout essayé»*. Le *«quand on a tout essayé»* exprime non pas l'idée d'un échec technologique relatif et provisoire mais plutôt l'impuissance humaine devant l'irréductibilité *«du déchet du déchet»*, devant la rémanence de sa présence. Il semblerait que ce soit justement la persistance et la résistance étonnante du déchet qui le fasse percevoir comme dangereux, dangereux parce qu'insoumis, rebelle à la volonté humaine.

L'angoisse transparaît dans les aveux d'impuissance : *«le déchet ultime, on ne peut pas le faire disparaître»* ou *«on ne peut pas s'en débarrasser, puisque ultime, c'est la fin, on ne peut plus rien faire»*... C'est pour ces mêmes personnes que le déchet ultime est défini comme «un

déchets très toxiques, qu'on ne sait pas où stocker pour éliminer tous les risques».

Un interviewé va même jusqu'à associer au mot ultime celui d'«*ultimatum*» (particulier de l'ouest). Ceci peut effectivement se concevoir du point de vue étymologique. Néanmoins, du point de vue sémantique, connotatif plus précisément, cette association est tout à fait révélatrice de la distance d'interprétation possible entre le spécialiste et le profane.

La majorité (52,3%) des personnes interrogées s'est prononcée pour la définition sans doute perçue comme la plus rationnelle : «le déchet ultime est un déchet stabilisé et stocké dans de bonnes conditions de sécurité»¹². Là encore, les résidents de la zone sud se démarquent des autres puisque leur affirmation apparaît nettement (68,8% ont opté pour cette proposition), alors que les habitants des deux autres secteurs font montre d'un avis plus mitigé sur la question. Cette définition rassurante semble cependant laisser sceptique une grande partie des interviewés qui précise qu'il s'agit là d'une espérance plus que d'une réalité, ou encore d'une adhésion sans conviction à un discours politique et scientifique officiel, dominant : «*du moins c'est ce qu'ils disent* », nous a-t-on confié... Il convient donc de nuancer cette large adhésion à la définition sécuritaire, raisonnable parce que raisonnée du déchet ultime.

B - Le vocabulaire de la gestion des déchets

La décharge et la déchetterie

La décharge est connotée négativement, même si elle renvoie à plusieurs acceptions : décharge sauvage, décharge contrôlée, décharge de classe 1, 2 ou 3. Les personnes que nous avons rencontrées ont souvent entendu parler de ces différentes classes; la plupart évoquent une classification en rapport avec les risques potentiels des déchets, mais rares sont ceux qui en connaissent la signification exacte. On évoque également parfois la décharge contrôlée ou «*autorisée* » mais le plus souvent le terme de décharge renvoie à l'idée de «*fourre-tout* », de «*dépotoir*»...

La «*décharge sauvage* » s'oppose à la déchetterie comme le sauvage s'oppose au civilisé, «*l'illégal* » au «*contrôlé et réglementé* », le «*vrac* » au «*tri* » et au «*rangé* ». Amener quelque chose à la décharge, c'est abandonner. Jeter et puis oublier, c'est «*se décharger*», se déresponsabiliser alors que la

¹² Cf. le tableau en annexe n° 13.

visite à la déchetterie, lieu «organisé» et «bien pensé» est perçu et décrit comme un acte de citoyenneté, de civisme.

Le Centre de Stockage de Déchets ultimes (CSDU)

Principalement connu des associatifs et des élus¹³, le Centre de Stockage de Déchets Ultimes a été reconnu par cinq personnes comme une décharge de classe 1. Six personnes seulement définissent ce stockage comme une bonne solution, gestionnaire et sécuritaire, de contrôle des déchets ultimes.

Ce type d'installation est majoritairement perçu de manière négative. «Installation à risques», elle évoque inmanquablement le nucléaire et ses «déchets abandonnés dans la mer», de même que l'idée d'un «camouflage des problèmes», d'une «mauvaise solution», et, plus grave, d'un «problème expédié aux générations futures».

Cependant plus de la moitié des personnes interrogées (59,1%) est d'avis que les Centres de Stockage des déchets Ultimes participent à la préservation de l'environnement¹⁴. Cette opinion positive peut cependant être nuancée. Plus d'un tiers des enquêtés qui ont opté pour cette position précisent que l'environnement n'est préservé que dans un premier temps puisque ces installations centralisent et évitent la dispersion géographique incontrôlée des déchets. Mais rien ne garantit, au contraire, sur le long terme, que ces centres ne vont pas dégrader gravement l'environnement, faute d'un entretien adéquat, ou par suite de «mouvements géologiques» qui compromettraient l'isolement des déchets polluants.

Pour d'autres interlocuteurs encore, ces centres participent certes à la préservation globale de l'environnement, mais ils détériorent l'environnement local, naturel ou patrimonial. Les risques potentiels qu'ils contiennent peuvent se conjuguer aux nuisances qu'ils occasionnent (infrastructures routières, trafic de camions, pollution visuelle) et à la dévalorisation du lieu qu'ils provoquent.

Les Centres d'Enfouissement Technique (CET)

Les Centres d'Enfouissement Technique sont mal identifiés. Parfois ils sont assimilés aux C.S.D.U. ou aux décharges de classe 1, donc destinés aux stockage de déchets dangereux. Mais le plus souvent, ils sont interprétés à partir du terme central d'enfouissement. Ce terme est alors généralement

¹³ Question n° 25. Cf. annexe n° 14.

¹⁴ Question n° 27.

chargé de connotation péjorative : enfouir signifiant dérober à la vue, au contrôle; cacher, abandonner, oublier. L'enfouissement, même s'il est qualifié de «technique» n'est pas perçu comme une gestion rigoureuse et sécuritaire du déchet, c'est au contraire «reboucher des trous avec des déchets, en vrac, recouvrir avec de la terre avec un coup de bulldozer, c'est pas sérieux ! » explique un maçon résidant à Lyon.

Ont été cités aussi bien l'utilisation des galeries des anciennes mines, que l'abandon des déchets nucléaire en mer, les décharges municipales d'Ordures Ménagères, ou bien encore les centres de stockage souterrains de déchets toxiques. Un même concept pour des réalités bien différentes, un mot non pas connu mais interprété à partir de la notion d'enfouissement.

Il faut donc constater que la connotation négative de ce terme est suffisamment forte pour reléguer au second plan les deux autres termes du syntagme nominal (groupe de mots). En effet, les deux termes de «centre» et de «technique» apportent des précisions dénotatives sur le caractère technique de l'enfouissement, sur l'encadrement dont il fait l'objet à travers la notion de centre. Ces deux termes enrichissent également l'expression de valeurs positives, évoquant des garanties de contrôle technique et réglementaire, des garanties de rigueur, de scientificité.

Néanmoins il semble que ces termes ne suffisent pas à annuler la charge négative du vocable enfouissement. On a pu observer pendant l'enquête que nos interlocuteurs commençaient par commenter ce mot avant d'analyser les deux autres comme des adjonctions euphémisantes, visant à valoriser l'image de cette gestion des déchets. Evidemment, lorsque la dénotation est fautive, les connotations ne se construisent plus par rapport aux termes même employés, mais par rapport aux intentions stratégiques attribuées aux «spécialistes qui veulent faire croire » que l'enfouissement est technique, contrôlé, etc...

La valorisation

Terme entendu par une grande majorité (77,3% de la population totale de l'échantillon)¹⁵, il n'est pas pour autant toujours précisément défini.

Si la valorisation est un terme générique qui recouvre l'ensemble des traitements des déchets industriels¹⁶, toutes les personnes interrogées ne le comprennent pas forcément en ce sens. Pour certains enquêtés, en effet, la

¹⁵ Question n° 28. Cf. le tableau en annexe n° 15.

¹⁶ Cf. *Environnement et ressources de base. Vocabulaire de la filière. Matières premières. 2/ Termes utilisés pour la gestion des déchets*, juin 1983.

valorisation désigne la transformation d'un objet pour en obtenir quelque chose d'autre, de nouveau, sans qu'il leur soit possible de préciser un procédé technique particulier. Sont cités l'énergie, une nouvelle utilisation de la matière, ou au contraire un même type d'objet. L'éventail des exemples les plus fréquemment évoqués est large, du plastique aux carcasses de voiture et à la ferraille, en passant également par le verre et le papier.

Il faut noter que ce terme de valorisation est également sujet à critique par quelques personnes qui le jugent peu adapté à l'univers du déchet, trop emphatique. Il est dénoncé comme relevant d'une stratégie de communication abusive. «*C'est très positif même si ça cache plein de choses, je suis sûr* » commente en effet l'un de nos interlocuteurs, militant d'une association dans le secteur de Lyon. Est donc préféré le terme de recyclage, plus modeste et plus explicite à propos de la remise en circulation du déchet dans un processus de production.

Au processus de valorisation, les personnes interrogées ont généralement associé une notion économique de profit, de valeur ajoutée, voire parfois de technologie plus élaborée que pour le recyclage mais plus rarement les idées de dépollution, de décontamination.

La valorisation énergétique¹⁷ est interprétée sans grandes difficultés à partir des termes mêmes. L'illustration la plus courante est celle de «*la récupération de la vapeur d'eau chaude des usines d'incinération des ordures ménagères, et qui fait du chauffage urbain*» explique une particulière de Lyon. La seule énergie qui soit mentionnée est donc l'énergie calorifère.

Enfin il faut noter l'insistance avec laquelle nombre de personnes ont utilisé spontanément le terme de revalorisation préférentiellement à celui de valorisation. Le déchet ayant par définition perdu sa valeur, son statut en quelque sorte, dans le monde des objets, ce procédé consisterait à lui «*redonner* » de la valeur, à le «*réélever* » dans la hiérarchie des objets. La présence du préfixe rappelle et stigmatise l'origine déchue du déchet et explicite mieux ainsi le processus de rattrapage d'un objet voué autrement à la destruction.

Par ailleurs, le préfixe «*re*» est souvent présent dans de nombreux termes qui qualifient les traitements du déchet – recyclage, réutilisation,

¹⁷ Question n° 30. Cf. le tableau en annexe n° 15.

réemploi – tout comme dans la terminologie plus volontiers employée par le public : récupération, reconversion, retraitement, retransformation.

Le recyclage

Le recyclage est perçu le plus souvent comme une reproduction à l'identique d'un objet pour une même fonction, sans sortir d'un même cycle de production. Parmi les exemples cités par les personnes interrogées, on retrouve le cas bien connu du verre et du papier, des métaux, y compris celui de l'automobile – *«recyclée aujourd'hui à 90% !»* affirme un élu de l'ouest.

Le recyclage, pour nos interlocuteurs, qui ne concerne que la récupération de la matière et non celle de l'énergie, est souvent défini comme un terme plus spécifique que la valorisation, ce qu'il est réellement. Perçu comme plus économique que la valorisation, le recyclage permettrait de ne pas perdre de l'argent puisqu'on ne rachète pas de matière première. La valorisation, elle, permettrait d'en gagner en commercialisant par exemple des déchets qui deviennent alors des sous-produits. L'idée de valeur marchande est très présente dans la notion de valorisation alors que le recyclage a été plusieurs fois critiqué comme une solution parfois peu rentable (on donne l'exemple du papier).

La valorisation relèverait ainsi plus d'une économie de marché alors que le recyclage, terme plus ancien aussi, se référerait plutôt à une économie de l'épargne, tant sur le plan économique – *«ne pas laisser perdre»* – que sur le plan écologique – *«ne pas gaspiller»*.

Enfin il faut noter malgré tout une relative dispersion sémantique du terme recyclage. Bien que très fréquemment reconnu, il est parfois mal interprété au point d'être assimilé avec la première phase de son processus : la collecte. Dans ce cadre, le recyclage est alors compris comme la récupération différentielle de certains déchets, avant leur destruction.

Le réemploi, la réutilisation et la récupération.

Plus des deux tiers de la population interrogée déclare ne pas faire de différence entre le réemploi et la réutilisation¹⁸. Mais lorsqu'ils sont différenciés (pour 29,7% des répondants), il est souvent difficile à nos interlocuteurs de préciser la distinction qu'ils supposent entre ces deux termes.

¹⁸ Question n° 31. Cf. annexe n° 16.

Pour les personnes qui arrivent à les différencier et à énoncer ce que cette distinction recouvre (à peine une dizaine d'entre elles), il apparaît que le réemploi réfère souvent à la fonction objet, au sens où un objet est réemployé pour une même fin, telle la bouteille consignée, souvent citée. La réutilisation renvoie plutôt à un usage différent de l'objet, voire à une utilisation de la matière de l'objet ou de certains de ses éléments constitutifs (pour le bricolage notamment) mais dans une finalité différente.

Employés indifféremment, ces deux termes bénéficient cependant d'une connotation positive, à l'instar du terme de récupération, mais sont plus spécifiques que ce dernier.

Ce terme de récupération trouve ici sa place en raison de la fréquence de son emploi spontané par nos interlocuteurs. Il est le terme le plus générique apparemment pour désigner le «sauvetage» d'un objet, de quelque manière que ce soit.

La régénération

Terme peu connu (62,3% des personnes interrogées ne l'ont jamais entendu¹⁹), il est interprété à partir de son sens étymologique parce que difficile à appréhender dans le contexte de la gestion des déchets. Il s'agit de «*redonner vie*», de «*rendre ses qualités originelles à un produit*» (associatif de Lyon). Certains le considèrent comme une forme de recyclage, mais en plus rustique, puisque le processus est assez simple. L'exemple le plus souvent évoqué est celui de des huiles de vidange ou des solvants distillés que l'on «*rajeunit* » en «*nettoyant*», c'est-à-dire en dépolluant.

Ce terme évoque également le nucléaire, sans que généralement le processus de régénération des déchets nucléaire ne puisse être explicité. Il semble que ce soit le plus souvent la seule proximité avec des termes tels que celui de régénérateur ou de surgénérateur.

Là encore, la terminologie en laisse plus d'un sceptique. En témoigne ce commentaire d'un particulier de l'ouest, fait à l'énoncé de la question sur la régénération : «*c'est couper les cheveux en quatre pour essayer de faire croire aux gens qu'on fait des choses*».

La déconstruction

Très généralement, la déconstruction demeure inconnue dans le contexte rudologique²⁰. 97,6% des personnes enquêtées n'avaient jamais

¹⁹ Question n° 32. Cf. annexe n° 17.

²⁰ Question n° 36. Cf. annexe n° 19.

entendu ce terme auparavant. La notion de récupération semble davantage convenir comme synonyme pour 57,1% des répondants que celle de destruction (42,8% des réponses)²¹. Mais la part de non-réponses pondère largement cette répartition.

Il a pu être cité dans un tout autre contexte, celui de la psychologie, avec la notion de «*déconstruction de la personnalité*» par un élu du sud. Mais lorsqu'un lien est établi avec la question industrielle, la référence est surtout le secteur du bâtiment. Il évoque alors une «*destruction organisée, avec récupération de certains éléments* » précise un particulier du sud, c'est-à-dire l'idée de démolir pour mieux reconstruire. Il réfère parfois à un «*niveau microscopique*», à la déconstruction physico-chimique d'un produit composé, pour ce professeur de chimie de Lyon. Sinon il est déclaré incompréhensible, à laisser «*aux bons soins des spécialistes*» selon un associatif de Lyon.

Le compostage

Terme reconnu par près des trois quart des personnes interrogées²², il est doté d'une connotation positive. Mais sur le plan dénotatif, c'est-à-dire du point de vue de la signification objective, il peut être confondu avec le terme de compactage. Le compostage est alors décrit comme «*la compression par exemple des ordures ménagères*» ou du «*papier journal qu'on presse pour en faire des briquettes qu'on brûle*» explique une particulière du sud, donc comme la réduction du volume des déchets, définition qui a rallié 31,3% des interviewés²³. Il est vrai que les deux termes de compostage et compactage peuvent s'appliquer au traitement des ordures ménagères, ce qui peut expliquer la confusion élargie à d'autres exemples, tel celui du papier.

Lors de l'enquête, ce n'était souvent que lorsque la seconde définition – à savoir «*la transformation organique des déchets pour en faire de l'engrais*» – était lue, que le terme de compostage était perçu à partir du sens du mot compost, lui aussi bien connu. Néanmoins, quelques personnes ont maintenu leur option sur la première définition.

L'expression «*déchets urbains*» semble également induire en erreur, le compost étant souvent perçu comme une pratique campagnarde. Certains de nos interlocuteurs ont pu éprouver des difficultés à se l'imaginer pratiqué en ville, ou avec des déchets de la ville. Selon un associatif de

²¹ Question n° 37. Cf. annexe n° 19.

²² Question n° 33. Cf. annexe n° 18.

²³ Question n° 34. Cf. annexe n° 18.

l'ouest, «*c'est adapté aux gens qui ont un petit jardin ou un grand parc*». Réflexion faite, d'autres ont évoqué la possibilité de composter les déchets verts des jardins publics mais sont restés apparemment plutôt sceptiques.

Une minorité a décrit la réalité du compostage urbain, comme cet élu de la zone sud, à savoir : «*le bois est broyé. Les végétaux sont délimités. Ensuite, on va transformer ça en compost, c'est-à-dire qu'on va faire appel à la nature*», avec un «*traitement par les vers de terre*» ou «*en ayant de la fermentation*». Trois personnes ont signalé la possibilité de produire du «*biogaz à partir du compost*».

Le site orphelin

Expression inconnue pour 84,1% des personnes interrogées²⁴, certains l'ont même qualifiée de «*fantaisiste*» dans le contexte scientifique et technique de la gestion des déchets.

Parmi les définitions proposées²⁵, la notion d'abandon domine, mais pas de façon systématique (49,4%), puisqu'il faut compter avec une part non négligeable de non-réponses (16 sur 88 entretiens). Il semble donc difficile de faire la part des choses entre l'absence ou la non-connaissance des responsables et l'abandon. Une réaction vive d'un particulier de la zone ouest montre le décalage qu'il y a entre cette expression et le référent de l'adjectif, et ce que ce décalage peut avoir de choquant : «*Y'a des mots qui sont odieux, atroces. Orphelin, c'est la personne humaine. Ça relie à l'affection, aux sentiments* ».

Le site orphelin a pu être interprété soit comme un site mis hors d'accès du public parce que très pollué – une zone interdite, condamnée –, soit comme un site, une zone dépourvue de services tels qu'une déchetterie ou le tout à l'égoût par un particulier de l'ouest qui travaille dans un service d'urbanisme.

C – Le vocabulaire du danger

Les termes évoquant le danger, étroitement associés au vocabulaire du déchet, sont souvent invoqués par la population pour justifier ses craintes et ses réticences. Il semblait donc indispensable d'analyser, même

²⁴ Question n° 38. Cf. annexe n° 20.

²⁵ Question n° 39. Cf. annexe n° 20.

partiellement, le champ sémantique que ces notions recouvrent pour nos interlocuteurs²⁶.

La toxicité

La toxicité semble renvoyer à un danger aigu, violent, rapide, souvent irrémédiable, à l'image de l'empoisonnement «*physique ou mental*». Il évoque le danger pour l'homme plus que pour le milieu naturel.

Une minorité se rattache à l'opinion que la toxicité est liée plutôt à la quantité qu'un organisme peut supporter alors qu'un second groupe d'opinion précise que la toxicité se définit de manière relationnelle, c'est-à-dire qu'elle dépend autant de la qualité du milieu qui la subit que de la quantité de toxique mis en cause.

Toutefois, une très large majorité des interviewés perçoit la toxicité comme inhérente à un produit, à un élément, à partir de l'idée répandue que des doses infinitésimales peuvent être dangereuses voire mortelles, tels l'arsenic, le cyanure. En ce cas, la notion de seuil de toxicité n'est pas prise en compte puisqu'il semble falloir se méfier de la fiabilité des normes établies, notamment par rapport à la santé humaine. En témoignent les propos d'un associatif, résident dans la zone ouest et exerçant la profession de médecin : «*Quand on fixe des normes de toxicité, plus on avance dans la connaissance de l'organisme et dans la connaissance de cet élément, plus on se rend compte qu'il faut revoir les normes à la baisse. Je n'ai jamais vu d'exemple où on avait dit c'est toxique pour l'homme à partir de 1 gramme. Et puis 10 ans après, on dit «oh mais non c'est toxique à partir de 10 grammes». En général, on revoit toujours les normes à l'inverse. Au bout de quelques années, on dit «Ouh là là, 1 gramme nom d'un chien, qu'est-ce que c'était dangereux !» Donc on met à 0,5. Et quelques années après, on met à 0,3, etc. C'est toujours dangereux de fixer des normes parce qu'après, on s'aperçoit qu'on avait pêché par excès d'optimisme sur ces normes*».

Un second risque réside dans la manipulation des normes par les autorités qui peuvent y trouver un intérêt. De la sorte, on craint que les normes soient plus souvent fixées à partir de la possibilité de les appliquer, sur un plan technologique et économique, qu'en fonction des réels dangers qu'elles peuvent faire encourir à la population.

La toxicité est considérée comme très dangereuse parce que souvent représentée comme imperceptible. On évoque autant le cyanure, l'arsenic, le

²⁶ Précisons ici que, pour ces notions, une analyse quantitative telle qu'elle a pu être menée pour les parties précédentes n'a pas été faite, car elles ont été le plus souvent abordées indirectement au fil des différentes thématiques.

mercure que les gaz toxiques ou les formes gazeuses (le fluor, l'azote), le gaz étant le stéréotype du produit d'autant plus dangereux qu'il est inodore. Ce qui explique que pour cet associatif du sud, *«ce sont les aspects cachés des produits industriels toxiques qui font peur»*.

Les enquêtés utilisent plus volontiers le terme de *«nocivité»* pour désigner un danger moins violent, plus progressif dans ses effets sur la santé.

La nuisance

Le plus souvent, cette notion n'est pas interprétée en termes de danger mais en termes de gêne : *«c'est moins grave»*. Mais le danger des nuisances n'est-il pas, souligne un élu du sud, que *«l'on s'y habitue au quotidien»* ?

Les nuisances sont jugées plus superficielles, ce sont des *«petits désagréments pas très importants»*, supportables mais jusqu'à un certain point, sans exclure totalement le fait qu'elles peuvent même s'avérer néfastes sur la longue durée : *«elles usent tous les jours, petit à petit, sur un certain nombre d'années, c'est dangereux»* pense ce même élu. Ce sont parfois des conséquences de choix de société (par exemple l'utilisation de la voiture) qu'il faut *«savoir assumer»*.

Elles gênent avant tout les organes des sens. Les nuisances olfactives, auditives et visuelles sont les plus citées. Les nuisances sont certainement perçues comme moins dangereuses justement par le fait qu'elles sont perceptibles, donc plus contrôlables, que la toxicité.

La pollution

Elle affecte le *«milieu naturel»*, elle *«modifie les équilibres écologiques»*, c'est-à-dire le cadre de vie plus que des cibles bien précises. La pollution est perçue comme plus lente, plus progressive, plus insidieuse et plus abstraite, sans doute parce moins rapidement perceptible dans ses effets que la toxicité.

Certaines personnes, dont des élus, confondent déchets et pollution, notamment lorsqu'on leur demande quel est le secteur qui produit le plus de déchets. Cette question fait apparaître que, pour bien des enquêtés, les déchets sont représentés comme solides, alors que ceux qui prennent la forme d'effluents sont perçus comme des pollutions. C'est ainsi que l'agriculture est considérée comme produisant des pollutions (des eaux, des sols, etc.) et non pas des déchets, à l'instar des transports.

Pour la plupart des interviewés, la pollution est une «*dégradation du fait de l'homme*», qui lui serait indissociable et inéluctable. Certains sont donc partis en guerre contre cette représentation dominante et le plus souvent fataliste, et expliquent que la pollution réside dans «*toute modification d'un milieu*», comme le dit un élu du sud. En conséquence de quoi, la pollution peut parfaitement être naturelle, telle la pollution consécutive à des activités volcaniques par exemple.

Le risque

La notion de risque renvoie le plus souvent à l'idée de possibilité de prévision et de contrôle, dans le sens où l'on peut abaisser la probabilité d'occurrence des risques. Cependant, «*le risque zéro n'existe pas*» pour nombre de nos interlocuteurs, ce qui veut dire que le risque, c'est finalement «*l'imprévisible*», «*l'aléa*», «*l'accident*», «*la non-maîtrise*», depuis leur production jusqu'à l'étape dernière, le stockage.

Les facteurs de risque, soit pour l'environnement, soit pour la santé des hommes, se dissocient en deux catégories. D'un côté, il y a le risque naturel (instabilité géologique, catastrophes naturelles) qui est à prendre en compte. De l'autre, on a affaire à l'homme et à sa faillibilité, au travers de ses différentes activités. Une négligence humaine, un non contrôle, une réglementation insuffisante, malgré les précautions prises car intervient en ce cas la question du coût : «*le risque est contrôlable si on s'en donne les moyens*» ont nettement affirmé plusieurs personnes.

D - Conclusion : différents niveaux de lecture socio-sémantique

Pour conclure, nous dirons que la nomenclature des déchets est à la fois assez fréquemment reconnue mais souvent mal interprétée. Nous reprendrons l'exemple du stockage pour illustrer le problème de la dénotation, et pour montrer comment celui-ci interfère avec la question de la perception sociale des émetteurs de ce terme que sont les spécialistes.

Dans le cadre de la question sur la définition du Centre de Stockage des Déchets Ultimes²⁷, 32% des personnes interrogées comprennent le stockage comme «*le traitement puis la conservation des déchets dans une installation qui garantit leur isolement*». 57,6% pensent que la notion de stockage ne réfère qu'à la simple «*conservation des déchets dans une*

²⁷ Question n° 26. Cf. annexe n° 14.

installation qui garantit leur isolement», ceci donc sans traitement particulier des déchets.

Cette notion de traitement n'est effectivement pas inhérente au contenu sémantique ordinaire de la notion de stockage. Celle-ci évoque l'emmagasinement, la constitution de réserves, mais pas nécessairement le traitement préalable des produits en vue de leur stockage. Ce traitement peut en effet avoir lieu ailleurs, lors du conditionnement par exemple.

Cette notion de stockage intégrant l'idée de traitement, telle qu'elle est définie et utilisée par les spécialistes, n'est donc pas nécessairement équivalente à l'acceptation ordinaire. C'est ainsi que des termes à la fois usuels et utilisés de manière peu spécifique par tout un chacun, prennent dans le contexte particulier des déchets industriels, des acceptions bien précises, et du même coup perdent leur familiarité pour le grand public.

Cette soudaine requalification du vocabulaire ordinaire par «*les spécialistes*» entraîne une perte de repères sémantiques, et parfois un sentiment de dévalorisation du savoir acquis, de désappropriation d'un vocabulaire commun, consensuel, public, par les membres d'un univers privé et du coup jugé corporatiste. En effet, les spécialistes sont alors perçus comme s'arrogeant le droit de redéfinir les mots, et donc de se les approprier discrètement, excluant ainsi la masse de leur savoir technocratique. C'est ce qu'exprime un élu du secteur de l'ouest avec un certain agacement : «*Déchet stabilisé, ça ne veut rien dire sauf pour le spécialiste ! C'est pas bon comme appellation, on ne sait pas ce qu'il y a derrière ce terme !* »

Cette interprétation d'un certain nombre de distorsions sémantiques par un processus de requalification, de technicisation et de privatisation du vocabulaire ordinaire permet à notre sens de mieux comprendre l'agressivité et la méfiance de certains interlocuteurs envers les spécialistes, les «*technocrates*» (pour reprendre les termes d'un associatif de Lyon) qu'on suspecte de vouloir ainsi déguiser la réalité, voire tromper l'homme de la rue.

Cette analyse illustre la difficulté à déterminer quel est le niveau de communication qui pourrait primer sur les autres, puisque ces différents niveaux sont interdépendants et interférants. On ne peut expliquer les distorsions sémantiques de manière univoque à partir du seul problème connotatif par exemple.

On ne peut pas plus conclure sur l'idée que l'emploi d'un vocabulaire quotidien soit à proscrire – parce qu'induisant des problèmes dénotatifs et connotatifs –, au profit de l'utilisation de néologismes plus technico-scientifiques. En effet, ceux-ci poseraient le problème de leur apprentissage par le public et susciteraient vraisemblablement chez ce dernier un sentiment de domination langagière et sociale par des spécialistes imposant leur savoir.

3) L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION. BILAN ET PERSPECTIVES

Les analyses faites par les enquêtés de l'état de l'information et de la communication au sujet des déchets industriels, nous ont permis de mieux mesurer l'importance de l'intervention de la contextualisation sociale dans les problèmes de communication qui peuvent se poser entre spécialistes et public. On constatera ici que la perception sociale de l'émetteur de l'information ou de la communication est primordiale; elle semble souvent plus déterminante pour l'analyse du message que le décodage de ce dernier. «Qui parle?», et surtout «peut-on lui faire confiance?». Telles sont les questions que l'on se pose probablement avant même de se demander ce qui est dit. L'identification de l'interlocuteur, de ses intérêts probables et de ses stratégies supposées, paraît souvent plus pertinente que le contenu de son message, celui-ci étant souvent considéré comme de toute façon peu accessible au niveau dénotatif parce que relevant d'une culture trop spécialisée.

On peut également observer que la demande du public porte moins sur des préoccupations lexicologiques ou taxinomiques que sur des savoirs référentiels sur les déchets, permettant par exemple de guider l'action du consommateur.

A - Bilan et perspectives

La question de l'information de la population au sujet des déchets industriels est l'une de celles qui fait l'unanimité des réponses. Plus de 90% des personnes interrogées, quelle que soit la zone géographique envisagée ou le type de population associatif/élu/particulier, pensent que la population n'est pas suffisamment informée à ce sujet¹. Au-delà de ce constat sans appel, les réactions et commentaires relevés lors des entretiens mettent en évidence plusieurs éléments.

Sur l'état de l'information, les enquêtés ont plusieurs réclamations. D'une part, ils dénoncent une rétention ou une orientation de l'information. Pour un particulier de la zone sud, il s'agit d'une véritable «*conspiration du silence qui est un petit peu méprisante*».

¹ Question n° 46. Cf. annexe n° 21.

D'autre part, ils craignent pour certains d'être manipulés par les stratégies de communication des spécialistes : *«le citoyen est à la merci du beau parleur, du beau communicant ! »* dit un cadre supérieur de la zone sud. Il renchérit en expliquant que les citoyens n'ont pas toujours les moyens (d'information, de culture technique) de distinguer ce qui relève d'une information la plus objective possible, des efforts de publicité des entreprises : *«Quand un industriel fait de la concertation, on sait plus qui croire, alors il y en a qui croient le spécialiste, et il y en a qui sont plutôt méfiants et qui disent ils prêchent pour leur paroisse donc ils nous cachent des trucs ! »*

Bon nombre de nos interviewés met en doute les discours sécuritaires rassurants des industriels ou des autorités, qu'elles qu'elles soient : *«les bonnes conditions de sécurité, c'est ce qui est annoncé par les autorités !»,* précise un particulier. Et un autre de rajouter : *«c'est comme les déchets nucléaires, s'ils sont vraiment pas dangereux, qu'on les mette dans le sous-sol parisien ! »* Pour certains, cette manipulation de l'information est le fruit d'une volonté politique, parce qu'*«on n'a pas envie de se justifier»* (particulier de l'ouest) et que d'autre part, *«la population elle-même n'est pas formée pour cette information».*

Un particulier du sud explique : *«pour ce qui concerne les déchets dangereux, j'ai l'impression que les industriels et les pouvoirs publics partent d'un principe assez lucide : que l'habitant de base n'y connaît rien, et que si on lui parle d'un danger potentiel, il va y avoir des remous, la paix sociale va être menacée ».*

Certaines personnes craignent effectivement que si on informe, *«le danger, c'est qu'on panique les gens»* (particulier, sud). D'autres au contraire assurent, tel cet autre particulier du sud, que *«l'information est un point crucial d'abord pour permettre une gestion responsable des risques, et pour lutter contre le développement de l'imaginaire de la catastrophe, qui est à mon avis plus préjudiciable au point de vue social et politique».*

L'idée commune à tous nos interlocuteurs est que cette information au sujet des déchets industriels est fort complexe à vulgariser parce que scientifique et technique. La difficulté d'accès à ce type de savoir revient de façon récurrente dans les propos tenus : *«Ils vont prendre des termes qu'on n'est pas prêt de comprendre»,* estime un syndicaliste CGT de Givors.

Pour ce qui est des perspectives souhaitées par les enquêtés, elles résident donc d'abord dans le souci de l'accessibilité de l'information délivrée. Nos interlocuteurs réclament *«des informations succinctes ; qu'on ne soit pas noyés sous les papiers, que les gens sachent faire de la pédagogie comme il faut, pas des scientifiques qu'on ne suive pas, et que ça soit court, clair. Il faut pas faire des exposés scientifiques»*, résume un associatif enquêté sur Lyon.

Beaucoup s'interrogent sur l'itinéraire du déchet, en faisant le constat qu'ils ne connaissent pas ou très peu ces réalités techniques, industrielles, économiques. Ils souhaitent alors connaître de manière plus précise *«les cycles de recyclage, les différentes filières »* (particulier du sud), car, comme le remarque un particulier du sud : *«on voit ça de manière globale, en se disant ouh là c'est très dangereux, alors qu'il faudrait expliquer qu'il y a sûrement beaucoup de déchets qui sont très recyclables et qui ne sont pas dangereux »*.

Le transport des déchets vers les sites de traitement est également un sujet sur lequel on s'interroge souvent parce qu'*«on ne sait pas où vont les déchets issus de la fabrication industrielle, parfois, on voit des camions avec des signes cabballistiques dessus, on ne sait pas ce que c'est, c'est un langage codé, ni où ils vont»* (particulier de Lyon).

Plusieurs interviewés ont également proposé l'idée de faire apparaître sur les étiquettes ou sur les emballages des produits de consommation la quantité de déchets générés pour la fabrication de ce produit, ce qui permettrait une responsabilisation du consommateur, comme l'explique ce particulier lyonnais : *«Je réagis en tant que consommateur, j'aimerais savoir en achetant quelque-chose ce que ça a provoqué comme quantité de déchets, pour faire un choix judicieux, savoir que telle chose a entraîné moins de déchets que telle autre »*.

Les riverains ont bien sûr des demandes particulières, souvent plus pragmatiques : *«Les riverains se posent la question de savoir quand ça va fermer. Ils se posent aussi des questions assez spécifiques sur les problèmes d'odeur, tout ce qui est brûlage de gaz, y'a des tas de questions faites dans ce sens»* explique une enquêtée qui travaille dans les services d'urbanisme de Brignais, à propos du centre d'enfouissement technique du Chéron.

D'autres précisent que l'information *«doit être faite à l'échelle micro-territoriale, ça doit pas être des informations de type général, mais on doit*

clairement évaluer les risques et être capables de les expliquer aux populations concernées, ces risques sont pas les mêmes selon les localités. L'information que je réclame, c'est celle qui dit "vous êtes dans telle configuration de risques, voilà les précautions que vous devez prendre, voici les consignes à tenir en cas de"... Ça serait beaucoup plus responsable même si l'accident est jamais arrivé, plutôt que de dire tout va bien, ne vous inquiétez pas braves gens! ça me paraît vraiment être de l'escroquerie intellectuelle ! »

Ce même particulier du sud, riverain d'entreprises de traitements de déchets industriels, déplore que les dispositifs de sécurité ne soient pas connus du public : *«Moi je préférerais que ce soit les services de sécurité civile, type pompiers ou je ne sais quoi, plutôt que les industriels ou les élus (qui informent). Ça forcerait déjà à mettre un petit peu d'ordre dans les niveaux de responsabilités, d'interventions, parce que bien souvent, on constate en fait que quand un incident arrive, il est vraiment géré de façon artisanale et en général ça révèle toujours beaucoup de carences dans les articulations entre les interventions des différents types de... Ici on a toujours demandé de manière infructueuse, quels étaient les services compétents, quel était le partage des responsabilités d'interventions entre la police, la gendarmerie, les pompiers, etc... j'ai l'impression que si on ne nous répond pas, c'est que les pouvoirs publics en ont une idée assez vague, qu'ils ont jamais vraiment travaillé sur la question, et c'est pas de nature à nous rassurer ! »* «Mais je ne suis pas demandeur d'un laïus général sur les risques chimiques en France », conclut-il.

D'autres personnes au contraire aimeraient avoir un état de la question sur les tonnages de déchets produits, éliminés, traités en France et dans la région Rhône-Alpes.

B - Les acteurs de l'information²

De manière beaucoup plus large que par rapport à la seule question de leur rôle spécifique à l'égard de l'information ou de la communication, les acteurs sociaux intervenant autour de la gestion des déchets industriels suscitent des commentaires riches et souvent passionnés dès leur évocation, ce qui révèle encore leur centralité dans le processus de communication.

* La communauté scientifique

Le déficit de consensus entame fortement la crédibilité des scientifiques aux yeux de certains : *«ils sont même pas d'accord entre eux pour la couche d'ozone ! »* Pour d'autres, le problème des scientifiques se situe ailleurs, sur le plan de la tentation de la manipulation de forces qu'ils ne maîtrisent pas : *«j'ai l'impression que les soit-disant savants jouent un peu avec quelque chose qui les dépasse ! »*

A plusieurs reprises est revenue l'idée que les scientifiques seraient en quelque sorte happés par la dynamique et par l'ivresse de la découverte scientifique, au point d'en oublier les implications parfois dangereuses dans la société humaine. Là encore, l'image du savant génial, loufoque mais trop naïf quant à l'utilisation funeste de ses découvertes par le commun des mortels, se réfère sans doute au personnage d'Einstein, dépossédé de son nucléaire.

Quelles que soient les références mythiques qui sont nombreuses pour ce qui concerne le savant fou, humaniste ou diabolique, l'idée est bien présente que *«science sans conscience n'est rien »*, énonce doctement une directrice d'école de l'Ouest lyonnais.

C'est peut-être à partir de cette petite maxime bien connue qu'il faut interpréter l'assurance avec laquelle nombre de nos interlocuteurs ont critiqué les scientifiques, qui bénéficient par ailleurs dans la société d'un prestige ainsi que d'un capital de confiance élevé. Qu'ils représentent une *«garantie d'impartialité»* (associatif de l'ouest), ou qu'il leur soit dévolu un rôle de surveillance, les scientifiques ne sont que très rarement suspectés de se laisser corrompre par l'argent. Mais *«La communauté scientifique, elle peut être orientée aussi ! Il peut y avoir un pouvoir économique dessus. Si*

² Question n° 47. Cf. annexe n° 21.

on leur coupe les budgets de recherche...» rappelle néanmoins un syndicaliste CGT de Givors.

Mais parfois, la collusion peut se révéler plus volontaire entre les pouvoirs des scientifiques et des industriels, la population civile encourt alors de grands dangers, comme le raconte ce particulier du sud : *«quand la raffinerie de Feyzin s'est installée (...)les scientifiques et les industriels savaient très bien qu'en stockant des hydrocarbures en grande quantité, ils prenaient des risques, ils savaient quels risques ils faisaient encourrir à la population ! »*

* Les industriels

Sur un tel sujet, comment s'étonner que les industriels suscitent des réactions abondantes, passionnées et parfois contradictoires ?

Les industriels font la quasi-unanimité des enquêtés pour être désignés en tant que principaux responsables des déchets industriels³ (près de 75% de répondants ont désigné les industriels), quel que soit le type de population ou la zone géographique.

Toutefois, ce chiffre recouvre des réalités bien différentes. Pour plus de la moitié des interviewés, qu'ils connaissent ou non la législation (la loi de 1975 n'a été citée une seule fois par un élu de Givors), c'est incontestablement aux seuls industriels que revient la responsabilité des déchets industriels puisqu'ils en sont les producteurs directs. Selon le principe bien connu du pollueur-payeur, il leur revient également de financer le traitement des déchets. Cependant il est admis par un quart des enquêtés que les consommateurs doivent y participer, ainsi que les pouvoirs publics, par l'octroi d'aides, de facilités et de subventions.

47,5% des personnes interrogées ont placé les industriels parmi ceux qui doivent fournir l'information, le plus souvent en corrélation avec la communauté scientifique ou les administrations. Mais tant sur le plan de l'information que sur celui de la responsabilité, il apparaît nettement que la confiance que l'on peut accorder aux industriels est fortement limitée.

Non seulement *«on ne peut pas être au four et au moulin en même temps, pour l'objectivité de l'information»* (élu lyonnais), mais

³ Question n° 48. Cf. annexe n° 22.

interviennent également dans le domaine industriel, la question du coût, des intérêts économiques, financiers en jeu, qui ne portent pas les industriels à être transparents, objectifs. *«Leur idéologie, c'est de gagner de l'argent, pas de préserver la vie des autres»* énonce une institutrice de l'ouest. D'où un certain nombre de jugements critiques sur ce manque de transparence, que résument les propos suivants, tenus par un associatif de l'ouest lyonnais : *«ils en disent le moins possible et ils ne disent les choses que partiellement quand ils sont contraints et forcés, quand ils ont été pris la main dans le sac. Rarement on a vu un industriel parler ouvertement de ses problèmes de déchets»*.

Un autre exemple, celui de l'accident de Chavanay (Loire), cité par un élu d'une commune de l'ouest lyonnais illustre cette opinion : *«Un train qui s'est renversé avec des milliers de tonnes de produit pétroliers qui se sont répandus dans le sol. Et pendant deux ans on a pompé la nappe phréatique. Et on n'a pas pu prendre tout de suite les moyens nécessaires et ça n'a jamais été dit, parce que les industriels qui avaient transporté ont refusé de donner la formule chimique de composition des produits, parce que c'était pour eux, un secret industriel»*.

Cette méfiance des enquêtés se retrouve également au sujet des attitudes des industriels face à la réglementation en vigueur .

Pour plus de la moitié des enquêtés, la réglementation est jugée insuffisante⁴, bien que la majorité de cette même population reconnaisse son ignorance en la matière. Parmi les interviewés, deux personnes seulement semblent bien connaître la question de la réglementation, tant dans ses différentes phases que dans son efficacité ou dans les domaines qu'elle recouvre : un particulier, un ingénieur dans une grande entreprise du bassin de la chimie et un élu de la zone sud. Pour les autres, il semble que leur opinion soit tirée d'observations personnelles ou d'informations médiatiques signalant des abus. L'exemple du dégazage en mer des méthaniers revient plusieurs fois dans les propos tenus.

Une dizaine de personnes interrogées affirme que la réglementation est insuffisante parce que mal adaptée aux différentes situations, aux contraintes qui s'imposent aux entrepreneurs. La France est jugée plus souvent en retard qu'en avance par rapport soit à la réglementation européenne, soit à celle des pays voisins, du nord en particulier. Mais on

⁴ Question n° 49. Cf. annexe n° 23.

considère qu'elle devrait bientôt s'améliorer, sous la pression de la réglementation européenne.

Il faut noter que parmi les enquêtés, les résidents de la zone sud ont une opinion plus positive sur la suffisance de la réglementation en vigueur. Sont-ils plus souvent témoins de son existence parce que résidant en zone industrialisée ?

Pour une majorité plus marquée (62,5%), la réglementation concernant les déchets industriels n'est pas appliquée⁵. Pour la plupart des personnes partageant cette opinion, le problème ne vient pas tant de la qualité de la réglementation que de l'attitude de certains industriels par rapport à celle-ci. Les commentaires du type *«Comme toujours, les plus malins contournent tout»* ou *«Finalement, pas vu pas pris, c'est bien toujours un peu comme ça»* abondent lorsque ce sujet est abordé en cours d'entretien, qu'ils émanent de particuliers, d'élus ou d'associatifs. Certains anciens ouvriers nous expliquent également comment il est possible de continuer à polluer tout en respectant la réglementation : *«je me souviens quand on polluait trop, ils ajoutaient de l'acide pour neutraliser le PH ! Ça permettait d'être en règle, mais la pollution, elle était toujours là ! Ça se fait encore, ouh la ! c'est courant ! »*. Un ancien technicien nous évoque *«des sociétés écrans qui permettaient ... on perdait la trace des produits et ils allaient se perdre dans des décharges quelconques ... »*

Les interviewés proches du secteur industriel de par leur profession ou leur proximité géographique répondent à ces accusations. Ainsi, un ingénieur dans une grande entreprise de chimie du bassin, explique-t-il que *«sur le plan local, les industriels eux-mêmes ont fait des opérations porte-ouverte pour le grand public et des expositions sur la naissance d'un procédé industriel et ensuite son exploitation, donc toutes les étapes du déchet et son contrôle»*. Un élu de la même zone affirme quant à lui *«les industries du coin sont très près de la population. Ils font des journées porte-ouverte, ils laissent poser des questions aux gens»*.

Les industriels eux-mêmes tentent de résister au rôle de bouc émissaire que selon eux on leur fait jouer trop souvent, en attirant l'attention sur d'autres acteurs sociaux. *«Les industriels, maintenant, ils sont tenus de rejeter de l'air plus propre que celui qu'ils ont pompé ! Les*

⁵ Question n° 50. Cf. annexe n° 23.

industriels sont certainement moins dangereux que les ferrailleurs ! on oublie les activités artisanales ! » affirme ce particulier de l'ouest.

*** Des ministères aux collectivités locales et territoriales**

Les personnes interrogées considèrent souvent que l'information sur les déchets industriels représente l'une de leurs principales responsabilités. Ce sont les administrations locales qui sont les plus fréquemment citées (par 60% des interviewés) pour la transmission de l'information sur les déchets industriels. Les ministères, cités par 45% des répondants, sont placés le plus souvent en parallèle avec les collectivités locales ou territoriales.

Les collectivités se doivent d'avoir un rôle de «*garants de l'intégrité des déclarations des industriels qui s'installent sur leur territoire*» pour un particulier de l'ouest. Mais comment remplir ce rôle, quand les élus interrogés avouent eux-mêmes leur manque de formation ou d'information ?

Si grâce à «*des colloques sur l'environnement organisés par la préfecture ou par le Conseil Général*», un élu de l'ouest dit être assez bien informé, les autres élus, en plus grand nombre, ont des réactions plus mitigées, voire plus circonspectes, sur leurs relations avec ces mêmes pouvoirs publics. «*C'est à la Préfecture et aux DRIRE de nous informer un petit peu*» affirme un autre élu de l'ouest lyonnais, alors que les propos d'un troisième collègue laissent plutôt entendre «*un certain flottement entre les ministères et les élus locaux*».

Un associatif de l'ouest va jusqu'à affirmer que les administrations locales, territoriales «*ont comme consigne de ne jamais rien dire. Et quand elles ont des réunions de travail avec les élus locaux, les maires, elles leur demandent de ne rien dire, la plupart du temps. Elles font de la rétention d'information, c'est quelque chose de scandaleux*». Elles sont donc, selon lui, à mettre «*dans le même sac*» que les ministères : «*les gouvernants devraient nous prévenir au départ. Si on était dans une démocratie digne de ce nom, les ministères devraient faire leur travail et faire savoir, par l'intermédiaire des préfectures, à la population les choses qui les concernent directement. Enfin moi, c'est comme ça que je conçois la démocratie. Malheureusement, les ministères, ils ne sont jamais au rendez-vous*», conclut-il.

Aux yeux d'une grande partie des personnes interrogées, la responsabilité de la réglementation revient à ces administrations, notamment dans le cadre des modalités de son application. L'inapplication de la réglementation, généralement exprimée⁶, relève du manque de moyens de contrôle, notamment parce qu'il n'*«y'a pas suffisamment de moyens, de personnel qui pourrait se rendre effectivement dans les entreprises»* selon un particulier de l'ouest.

Pour de nombreux interviewés il y a également carence de moyens de dissuasion. Qu'ils s'en réfèrent à l'exemple de l'eau à Strasbourg⁷ ou à celui du dégazage en mer⁸, les enquêtés insistent souvent sur la faiblesse des sanctions. *«Quand on voit les sanctions qui sont prises pour un industriel qui est fautif d'un problème d'écologie... Y'a le facteur économique qui rentre encore en compte, énormément»* note un particulier de la zone sud. A ces pressions économiques s'ajoutent également des pressions financières ou politiques qui peuvent s'exercer à l'encontre de l'application de la réglementation.

* Les médias

Fréquemment cités mais surtout sur un second plan, les personnes interrogées reconnaissent aux médias, sous leurs différentes formes (écrit, presse, radio, télévision), essentiellement un rôle de relais dans la transmission de l'information. Plus spécialement actifs au moment de la révélation de scandales, tel que la présence de déchets radio-actifs dans un lieu où ils ne devraient pas se trouver, un avis souvent partagé considère qu'ils sont là *«plus pour dénoncer que pour informer»*, pour reprendre les termes d'un particulier de la zone sud.

La réaction générale face aux médias est une réaction de méfiance, d'abord en raison de la dépendance aux différents pouvoirs qu'on leur attribue, ensuite parce qu'on ne sait pas s'ils transmettent correctement l'information. *«Ils déforment tout»* estime un particulier de Lyon. Ils en parlent beaucoup *«sans connaître les tenants et les aboutissants»* selon un élu de la zone sud. On leur reconnaît cependant une puissance indéniable puisqu'ils pénètrent dans tous les foyers.

⁶ Question n° 50. Cf. annexe n° 23.

⁷ *«il existe un système d'amende pour les entreprises qui ne respectent pas les normes mais les amendes sont tellement faibles, au prorata du chiffre d'affaires de l'entreprise...»* (particulier, Lyon)

⁸ *«la peine encourue en cas de dégazage en mer était inférieure au prix qu'il fallait payer pour dégazer le bateau dans un port. Alors...»* (associatif, Lyon)

* Les associations, les professionnels de la santé, l'école

Parmi les autres réponses proposées au questionnaire sur l'information, certains acteurs apparaissent comme les laissés pour compte. Les associations, les professionnels de la santé et l'école sont les acteurs les moins souvent cités.

Les associations sont régulièrement invoquées pour un rôle de relais, ou de contre-pouvoir, du fait de leur indépendance supposée, en vertu probablement de leur extériorité aux intérêts économiques, et de leur enracinement populaire. Elles n'en sont pas moins parfois «*suspectées d'être tendancieuses*», politiquement notamment, selon un particulier.

Les professionnels de la santé n'ont suscité que peu de réactions de la part des personnes interrogées. Seul un associatif, médecin, réagit très vivement, pour expliquer, à propos de Tchernobyl, que «*l'ordre des médecins a une politique d'information vis à vis des déchets industriels, des déchets radio-actifs qui est scandaleuse*».

Pour quelques-uns, le rôle pédagogique de l'école doit indubitablement s'étendre aux questions de l'environnement, et aborder les questions des déchets industriels ou du nucléaire. C'est là que s'élaborera une nécessaire prise de conscience, notamment par «*l'apprentissage des gestes de récupération*» estime un particulier de la zone sud. Ainsi, un élu de l'ouest décrit l'expérience qu'il a mise sur pied pour la sensibilisation des enfants au sujet des problèmes de l'environnement : «*On a des mallettes pédagogiques. On leur passe des vidéos, on organise des sorties, on leur fait visiter des usines*».

Conclusion

La question de l'information sur les déchets industriels apparaît nettement comme un domaine mal maîtrisé. Et c'est ainsi qu'une information jugée volontairement occultée, partiellement diffusée ou de mauvaise qualité conduit à un sentiment général de non-participation aux prises de décision sur les questions des installations de traitement des déchets.

4) LA PARTICIPATION

Le public déplore ici ses difficultés d'accès à une participation effective aux prises de décisions à l'égard des déchets industriels, et définit ses modalités d'interventions à ce sujet, à partir non pas de compétences techniques, mais en tant que contre-pouvoir démocratique à l'encontre de la technocratie et des divers intérêts en jeu.

Nous verrons également dans cette dernière partie la prégnance et la profondeur des représentations culturelles qui sont mobilisées pour l'appréciation des enjeux de société interpellés par la question des déchets industriels.

A - L'accès à la participation

A la question posée : «pensez-vous que la population participe aux prises de décisions à l'égard des déchets industriels, par exemple pour ce qui concerne le choix des lieux d'implantation des équipements de gestion des déchets industriels ?», la réponse est globalement négative. 86,4% des enquêtés estime en effet que la population n'accède pas à une réelle participation¹.

Les enquêtés soulignent en premier lieu l'absence de travail de communication, de négociation : *«y'a pas de travail de négociation et de discussion vraiment fait avec les personnes»* pense une associative de Lyon. D'autres nuancent cette opinion : *«On consulte la population mais peut-être pas encore assez»*, mais plusieurs insistent surtout sur l'idée que la concertation n'est pas faite suffisamment tôt, comme le regrette cet associatif : *«la concertation consiste à nous indiquer ce qui a été fait dans 90% des cas! tout ce qu'on peut faire c'est rouspéter, ou faire un amendement ! »*

L'avis de ce président de Comité d'Intérêt Local que *«plus les associations sont contactées en amont, mieux ça vaudra !»*, est largement partagé chez les associatifs, pour qui c'est là leur rôle spécifique que de contribuer à l'élaboration des dossiers bien avant la formation de projets proprement dit. Un associatif de l'ouest souhaiterait même associer la population pour éviter les blocages si fréquents : *«Dès qu'il y a un projet quelconque, quel qu'il soit, il faut que la population soit mise au courant très tôt, pour qu'elle puisse suivre l'avancée du dossier, pour qu'elle puisse*

¹ Question n° 53. Cf. annexe n° 24.

participer à son élaboration, à sa gestion dans le cadre d'un centre de déchets».

Les modalités institutionnelles de participation du public, telle l'enquête publique, sont très généralement jugées totalement inopérantes. c'est ainsi qu'un particulier du sud estime notamment que les collectivités territoriales *«devraient aussi être un peu plus honnêtes quand elles font des enquêtes d'utilité publique, ne pas noyer le poisson, tout le monde le sait»*. Désabusées également sont les remarques de cet habitant de la zone sud, cette fois sur l'attitude de la population : *«une enquête publique avec dossier mis à la disposition du public, ça ne touche qu'une petite partie de la population. Sur H., il y a 8500 habitants, et je ne sais pas s'il y a 50 personnes qui vont aller consulter ce genre de dossiers»*. Il n'est pas seul à s'interroger sur l'état d'esprit de la population, sur sa désaffection à l'égard de ces sujets pourtant sensibles : *«De toutes façons, y'a des gens qui, quelle que soit l'information, les systèmes de concertation, ne viendront pas parce qu'ils préfèrent regarder la télévision plutôt que participer à ce genre de choses, et ne se gêneront pas pour critiquer éventuellement»* pour ce particulier du sud.

L'enquête publique, pour la plupart de nos interlocuteurs, est donc *«à revoir, faut que les gens soient mieux informés, encore qu'il y a des progrès maintenant, des études de danger, des dossiers d'impact bien faits de manière générale»* conclut cet élu de Givors.

Il ressort également des remarques faites à ce sujet un très fort sentiment d'impuissance à l'idée que les décisions essentielles sont prises à un autre niveau : *«Ça se déroule entre industriels et pouvoirs publics »*, dit cet associatif de Lyon.

Certains concluent sur l'inéluctabilité, dans notre démocratie indirecte, de la décision finale revenant au politiques : *«A un moment donné, la décision relève du politique, c'est au politique de prendre ses responsabilités. Le problème étant que si on écoutait tout ce qui se dit, on serait dans l'incapacité de faire toute nouvelle décharge, toute nouvelle route et toute nouvelle installation d'industrie polluante»* (élu de l'ouest). D'autres affirmeront même la nécessité d'un certain autoritarisme étatique, telle cette lyonnaise : *«à mon avis en dehors d'un schéma national qui s'impose aux communes... parce que si on attend que les communes se décident ! Mais il faut aussi qu'il y aie des contre-parties soit financières soit... »*

Outre la question de la concertation en amont, la participation comprend également, à l'aval des réalisations, le suivi par les citoyens des projets proposés. En effet, *«si les citoyens ne se prennent pas en charge pour défendre un peu leur environnement, ça se fera pas tout seul»* explique un particulier de l'ouest.

Nombreux sont ceux qui souhaitent la mise en place de commissions regroupant élus, citoyens et associations, pour une surveillance démocratique des centres de traitement des déchets.

B - Pour ou contre l'installation d'un CSDU ?

***Les «contre»**

La moitié des personnes interrogées (45 sur 88) a répondu négativement à l'idée de l'installation d'un CSDU sur le territoire de leur commune².

Il faut noter que parmi ces 45 personnes qui refusent le CSDU, la moitié avait déclaré n'avoir jamais entendu ce terme. On peut donc en conclure que pour ces personnes il s'agit d'un refus a priori, sans connaissance bien précise de ce type d'installation.

L'obstacle majeur semble être la perception d'une potentialité de danger : 66% des personnes rencontrées pensent que l'installation d'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes présente des risques³.

On peut d'ailleurs préciser que les personnes de l'ouest lyonnais perçoivent très majoritairement ces centres comme des installations à risque, peut-être parce que moins familiers des réalités industrielles. Au contraire les gens rencontrés dans la zone sud acceptent plus facilement que les autres l'idée de l'installation d'une usine d'incinération, ou d'un Centre de Stockage de Déchets ultimes. Ils sont également plus nombreux à penser que ces installations ne présentent pas de risques.

Il faut également remarquer que 21 sur 45 des personnes qui refusent l'installation d'un CSDU pensent que les Déchets ultimes sont stockés dans de «bonnes conditions de sécurité», et huit pensent que le CSDU ne

² Question n° 51. Cf. annexe n° 25.

³ Question n° 52. Cf. annexe n° 25.

présente pas de risques⁴. Leur résistance est donc à attribuer à d'autres facteurs, par exemple la perception de nuisances qui sont analysées plus bas.

Pour certains, la résistance à ce type d'équipement n'est pas liée à des perceptions de risques ou de nuisances mais se structurent autour d'objections plus idéologiques : on refuse d'entériner par des équipements de traitement - élimination, valorisation ou stockage - un processus de production massive de déchets.

On craint que ne s'ouvre ainsi un marché des déchets qui s'intégrerait parfaitement dans la logique de production-consommation de notre société, en lui adjoignant le concept d'élimination. La société se serait ainsi épargnée une remise en cause de ses fondements et de son fonctionnement.

Ces personnes souhaitent au contraire que la problématique des déchets ouvre une réflexion de fond sur la logique productiviste qui anime notre civilisation, logique productiviste qui est considérée ici comme dangereuse écologiquement comme humainement.

*Les «pour»

Parmi les personnes qui au contraire acceptent cette idée de l'installation d'un C.S.D.U. sur leur commune, les arguments se structurent autour de l'idée de la nécessité inéluctable de ce type d'équipement dans notre société.

Huit personnes précisent qu'elles considèrent qu'un C.S.D.U. ne présente pas de danger, que c'est une structure industrielle comme une autre. Huit autres personnes au contraire pensent que cette installation présente des risques. Cependant elles sont prêtes à assumer ces risques, parce qu'elles estiment que chacun doit prendre ses responsabilités de citoyen, et qu'elles récusent le fameux syndrome NIMBY⁵: *«je trouve ça complètement idiot, le débat : "pas chez moi, chez le voisin! je ne vois pas pourquoi il y en a qui prendraient la merde des autres !»* proteste un particulier de la zone sud.

⁴ Cf. annexe n° 25.

⁵ "Not In My Back Yard" : "Pas dans mon jardin"

* Les représentations des nuisances liées aux déchets

La nuisance faite à l'identité

Pour ce qui concerne les nuisances, les arguments peuvent se structurer tout d'abord autour de préoccupations identitaires collectives: sont en jeu l'identité et «*l'image extérieure*» (particulier, sud) de la commune, ou du quartier.

On rencontre inévitablement aussi, liés à cette question communautaire, des problèmes d'économie, d'écologie, de santé publique, d'aménagement du territoire, ainsi que des questions de partages intercommunaux des charges liées à l'industrialisation et à l'urbanisation croissantes.

Ces problématiques sont très liées entre elles et s'entrecroisent, comme nous le montre ce fragment de discours d'une militante associative engagée contre le projet d'installation d'un C.S.D.U. sur sa commune, au sud de Lyon : «*on a l'image de marque de poubelle, pollué, alors un peu plus un peu moins! on a tendance à dire : Feyzin, c'est la poubelle de Lyon, continuons !* » On lit ici le problème de l'image de marque, de l'écologie, mais aussi celui de la répartition intercommunale des coûts industriels. A Lyon, les aspects les plus avantageux du développement économique, à ses petites communes riveraines, le soin de traiter les déchets, de faire fonction de poubelle de la grande cité.

Le sentiment d'humiliation sociale est très net. On évoque le clivage socio-géographique entre le nord-ouest lyonnais, riche et bourgeois, et le sud-est de Lyon, à qui échoit le rôle d'éboueur : «*c'est pas à Ecully qu'ils sont allés proposer ça !* », s'insurge une associative du sud.

Pour les communes du sud-est de Lyon qui supportent selon elles un nombre certain de nuisances provoquées notamment par l'industrie lourde et les infrastructures de transport qu'elle nécessite, il est hors de question d'accepter ces sites, pour cause de «*ras-le-bol humain* », selon l'expression d'un associatif ! «*On a déjà donné !* » rajoute un élu, expression suggestive quant à la question de l'équité du partage des nuisances urbaines.

Leur environnement «*n'est plus à vendre* » (associatif, sud), leur qualité de vie leur est plus chère, même si l'appât du gain reste une tentation, comme le dénoncent certains habitants critiques à l'égard de l'attitude de leur municipalité.

Si le souci de la qualité de l'environnement est le premier argument utilisé, la dévalorisation du patrimoine immobilier n'en est pas pour autant

occultée, il est la conséquence directe de l'ensemble des nuisances qui affectent la commune.

La nuisance liée au trafic de camions

On nous précise que ce type d'installation va générer des nuisances indirectes, l'exemple le plus évident étant celui du trafic de camions qui vont approvisionner le centre en déchets. Ce trafic présente non seulement des désagréments (poussière, bruit...) mais également des risques non négligeables au niveau de la sécurité routière.

La nuisance esthétique

La nuisance esthétique est régulièrement mentionnée, elle est pour certaines personnes la condition primordiale pour l'acceptation ou le refus d'un C.S.D.U. Certains interlocuteurs se montrent soucieux de savoir si ce type d'installation peut s'intégrer au paysage. La solution de l'enterrer est souvent considérée comme satisfaisante du point de vue esthétique mais problématique pour d'autres aspects, notamment celui de la surveillance des produits qui y sont stockés.

*** Les représentations des risques liés aux déchets**

Quels sont ces risques perçus ou représentés par une proportion importante de notre échantillon, et comment les interpréter ?

Nous proposons ici l'analyse anthropologique d'un certain nombre de thèmes récurrents, apparus explicitement ou parfois plus implicitement dans les discours, parce que relevant d'un imaginaire riche, mettant en jeu des problématiques humaines tout à fait fondamentales.

En effet, on trouve présents ici les thèmes de la maîtrise de la science et de la technique, de leur contrôle démocratique; le rapport à la nature bien sûr, mais aussi la filiation, biologique et symbolique; la mémoire et l'oubli... Enfin, transversale à ces différents thèmes, la problématique centrale du rapport de l'homme au temps intervient avec la question de la maîtrise des différentes temporalités que sont le temps d'une vie humaine, celui des générations qui se succèdent, et enfin le temps démesuré de la nature.

La tentation de l'argent sale

Pour certains, les risques se situent à court terme : ils craignent que la logique d'expansion économique ne s'impose rapidement à ces industries de traitements des déchets au point de leur en faire oublier leur déontologie et les limites de leurs compétences professionnelles : *«le problème, c'est qu'est-ce qui va les empêcher de traiter d'autres marchés ? Qui va nous prouver qu'ils feront pas du déchet nucléaire ? un jour, ils prendront n'importe quoi, et peut-être qu'il n'y aura personne de compétent pour dire : "on peut pas traiter ça !"»*, explique un particulier du Sud.

Souvent, on craint que l'appât du gain ne fasse oublier toute responsabilité écologique ou sociale; le spectre de l'argent sale, dominateur, est très présent : *«de toute façon, c'est l'argent qui prime !»* assure une femme, désabusée.

La régularité des scandales financiers affectant tant de secteurs de la vie économique, politique et sociale étayent les discours désillusionnés. On nous cite bien sûr, entre autres, l'affaire du sang contaminé pour illustrer l'idée qu'on ne peut faire confiance à personne, pas plus à l'Etat qu'au secteur privé, pour résister à la tentation de l'argent facile.

Mais l'insistance avec laquelle on évoque ce risque de corruption des différents acteurs de l'univers des déchets, nous suggère de risquer une interprétation plus anthropologique d'un rapport particulier, d'une proximité sémantique, axiologique, de l'argent et du déchet.

L'argent est présenté comme l'opérateur efficace de toutes les corruptions : *«on fait des lois mais sachant que c'est l'argent qui régit tout»*, se désespère un particulier. Quant au déchet, on sait qu'il est le symbole même de la souillure. *«Remuer la merde»*, manipuler le déchet c'est donc toujours transgresser un tabou. La complicité de la corruption et de la transgression ne peut que décupler l'angoisse de la perte de contrôle de l'homme sur lui-même. Tout est permis, lorsque l'on ne répugne plus ni à l'un ni à l'autre.

L'argent et le déchet sont des opérateurs tous deux indispensables du bon fonctionnement de notre société, ils sont les flux qui lui apportent l'énergie et l'évacuation qui lui sont nécessaires : *«le fric, faut que ça rentre»*, et *«la merde, faut que ça sorte»*. Mais ils n'en sont pas moins occultés, refoulés de notre société de consommation, parce que l'un comme l'autre dangereux pour l'ordre social. On comprend alors à quel point

l'association de l'argent et du déchet est angoissante en ce qu'elle opère un renversement complet de nos valeurs.

La crainte de l'oubli

Un risque très souvent évoqué est celui d'un relâchement avec le temps, de la surveillance et de l'entretien du centre de stockage : *« Dans 20 ans, quels seront les isolants, les couvertures supérieures et inférieures de récupération des eaux de drainage qui pourraient de toute façon s'infiltrer avec des phénomènes de condensation ? Nous sommes très inquiets de savoir comment vérifier l'état de ce revêtement de manière à ce qu'on aie pas dans 20 ans des problèmes difficiles à gérer »* comme l'explique un associatif de l'environnement.

On craint qu'une fois le centre rempli, on l'oublie peu à peu : *« Quand j'étais gosse, j'ai trouvé un dépôt d'obus, que les gendarmes ignoraient totalement! ça fait peur! et des obus, c'est moins polluant que des déchets ! »* raconte la même personne. Et ceci d'autant plus facilement s'il est souterrain, nous confie un élu d'une commune agricole : *« tout ce qui concerne le sous-sol , moi ça m'a toujours fait peur, on sait pas exactement ce qui s'y passe. On est jamais sûr du sous-sol »*.

Cette crainte de l'oubli, alors que précisément ces centres s'entourent de garanties de technologie, de juridiction et d'assurances pour maîtriser le long terme, peut paraître irrationnelle. Ne faut-il pas l'interpréter comme la peur du refoulement de l'envers de notre société ?

La démesure de la nature

On trouve sous-jacent à de nombreux discours, nous semble-t-il, l'idée que la nature est imprévisible, et que l'Homme ne peut prétendre maîtriser toutes ses données. Il ne peut prétendre avoir tout prévu concernant l'isolement des déchets dangereux, surtout sur la longue durée que ceux-ci requièrent.

En effet, la nature est le lieu de la démesure : on invoque *« les temps géologiques »* (particulier, Sud), pour justifier l'idée que les choses de la nature se réalisent à une autre échelle, à une autre dimension, que les affaires humaines. L'Homme ne peut ainsi prévoir ce qu'il en sera ni de la nature, ni de la société humaine dans quelques siècles (durée de radioactivité des déchets nucléaires) ou même seulement dans quelques générations (durée de vie des centres de stockage de déchets ultimes).

C'est peut-être à partir de là qu'il faut interpréter les affirmations fréquentes selon lesquelles *« on ne peut pas savoir »*, ou au contraire : *« on n*

peut tout imaginer ! Que les fûts immergés soient écrasés dans des failles océaniques qui libèrent leurs produits, pourquoi pas ! » s'inquiète un particulier de la zone Sud.

Cette incertitude quant à l'avenir est confiée par des personnes qui se disent tout à fait incompétentes sur des questions scientifiques, tel ce président d'un Comité d'Intérêt Local : *« je ne suis pas assez scientifique pour émettre mon avis mais rien ne dit que dans les millénaires futurs ça n'évoluera pas non plus... »*. Mais on précise que les scientifiques n'échappent pas eux non plus à ces incertitudes puisque les évolutions de la terre sont considérées comme étant inaccessibles aux prévisions humaines : *« quel est le savant qui peut dire que si on enfouit sous la mer, il y aura pas de failles et que ça va pas ?... je trouve que c'est aberrant ! »*, s'insurge une femme de l'ouest lyonnais.

Une angoisse enfin, plus profonde, rarement avouée mais sans doute plus souvent présente que dite, est celle de la crainte d'une vengeance de la nature contre les agressions de l'homme : *« quand on va contre la nature, elle se venge, il y a qu'à voir toutes les inondations, les trucs... »* confie un particulier rencontré dans le sud.

La résistance particulière à la notion d'enfouissement est peut-être liée à cette idée qu'enfouir des déchets toxiques, des poisons dans le ventre de la terre est une agression de trop contre la nature, l'agression ultime en quelque sorte.

En effet, cette idée d'enfouissement est une agression très forte à la symbolique encore très présente dans notre société de la terre nourricière. Empoisonner la terre, c'est compromettre durablement le cycle nourricier dont nous dépendons tous, en perturbant les échanges écologiques : *« les déchets, c'est une pollution pernicieuse, ces déchets enfouis, ils vont polluer eau, terre et air ! »*, dit un associatif de l'environnement.

Produire ce qu'on ne maîtrise pas : la fuite en avant

Nombreux sont nos interlocuteurs déplorant le fait que l'Homme produise des choses qu'il ne maîtrise pas, tel ce jeune associatif du centre-Lyon : *« on produit de la merde avant de savoir si on est capable de la recycler ou de la retraiter après »*.

L'exemple le plus fréquent est encore et toujours celui du nucléaire, mais la notion de déchet ultime ne vient que confirmer cette tendance dangereuse de nos concitoyens à inventer des produits d'un nouveau genre dans l'histoire de l'humanité.

Ces artefacts en effet résistent à l'Homme et lui survivent très longtemps, ils résistent également à la dégradation naturelle... Ce sont là de nouveaux objets : ni naturels, ni artificiels, ou mi-naturels, mi-artificiels, on ne sait s'ils relèvent d'une troisième catégorie ou d'un genre hybride... Ils sont en tout cas monstrueux : parce qu'indéfinis, et parce que nés de la malignité humaine.

C'est peut-être dans ce cadre qu'il faut interpréter l'ambiguïté de la notion de pollution pour ce particulier de la zone sud : *«L'Homme déjà par sa présence il pollue ! La pollution naturelle n'existe pas, puisque rien ne se perd, tout se transforme ! La pollution existe par une volonté flagrante, le profit par exemple ! »*

Quoiqu'il en soit, ces créations nouvelles, (qu'on les nomme déchets ultimes ou plus simplement pollution), inquiètent beaucoup, souvent moins dans leur réalité physico-chimique que dans ce qu'ils représentent symboliquement. *«Il vaudrait mieux pas produire des trucs qu'on sait pas détruire. Ça me gênerait pas particulièrement, au quotidien, un centre de déchets ultimes, mais c'est l'idée... »* explique un particulier du sud.

L'idée est dérangeante, nous explique un particulier de l'Ouest, que *«plus on avance, plus on découvre de nouveaux produits, plus on développera de nouvelles technologies pour contre-balancer l'action de l'homme »*. Car c'est ainsi que l'Homme se condamne à une dangereuse escalade technologique : *«faut pas arrêter le progrès. On est embarqués»*, nous dit un chef d'entreprise, ou encore, comme l'avoue un autre particulier. *«Notre société est lancée sur des rails, on peut pas l'arrêter. On est condamnés à une fuite en avant »*.

La rupture de la filiation

Enfin on touche à une angoisse profonde, teintée de culpabilité, celle de laisser un monde dégradé, empoisonné, aux générations futures : *«on ne sait pas ce qu'on va laisser à nos enfants, mais... il y aura plus de nuisances que de choses positives pour le devenir de l'humanité.. »* (Particulier, ouest). C'est toujours au nom de ses descendants que l'on affirme lutter contre la dévalorisation ou la dégradation du patrimoine qu'on entend leur transmettre : *«c'est pas pour nous mais pour le patrimoine que nous laissons à nos enfants »*, précise un associatif du sud de Lyon.

La maîtrise de la pollution potentielle, comme, d'une manière plus générale, le rapport à la nature, ne se joue pas à l'échelle d'une vie

humaine, mais à l'échelle de plusieurs générations. Cette notion de générations futures, concept-clef des luttes écologistes, s'est largement diffusée dans le grand public, qui le plus souvent se défend de toute proximité idéologique avec les partis politiques écologistes. La fortune de cette expression est donc sans doute révélatrice de sa justesse anthropologique. Le rapport à la nature entendue comme patrimoine engage la problématique de la filiation humaine.

La comparaison est faite du legs que nous ont laissé les civilisations antérieures et des douteux «cadeaux» (comme ont été plusieurs fois dénommés les déchets ultimes) que nous laisserons à nos enfants : *«on laisse un sacré héritage à nos enfants... nous on trouve des fouilles romaines et eux, quand dans des siècles et des siècles ils vont retrouver ça...»* exprime avec beaucoup d'amertume, un particulier interrogé dans la zone sud.

Plus grave encore, on craint que cette pollution que génère notre vingtième siècle ne compromette non seulement la filiation symbolique, mais aussi la continuité biologique de l'espèce humaine. *«La pollution pour les générations futures, ça peut être des effets de stérilité, de dégénérescence... »* semble craindre ce particulier du sud. Ces fanstasmes eschatologiques, avoués ou non, effleurent parfois dans les discours, comme dans celui de ce particulier de la zone sud : *«les images que j'associe au mot déchet industriel ?... l'apocalypse! quand on parle déchet industriel, on pense nucléaire, alors... »*

C - Le rôle du public

Le public, qu'il s'agisse des particuliers, des élus ou des associatifs, est globalement insatisfait des modes de participation qui lui sont proposés. Par ailleurs, il est aussi majoritairement contre l'installation d'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes sur le territoire de sa commune.

Sans prétendre examiner ici de manière approfondie la question du rôle du public, puisque là n'était pas notre objet de recherche, nous voudrions néanmoins apporter quelques éléments qui permettront peut-être de mieux comprendre la manière dont nos interlocuteurs définissent la question des déchets industriels dans le cadre plus général des choix de société.

Nous essaierons ensuite d'appréhender la représentation que se font certains de nos interviewés de leur rôle propre de public, par rapport aux autres acteurs sociaux spécialistes du déchet.

***Les choix de société**

Pour la moitié de l'échantillon, les déchets industriels sont un problème de choix de société. Pour 20% environ, c'est un mal nécessaire du progrès, tandis que pour 15% des personnes interrogées, il s'agit plutôt d'un problème qui sera bientôt maîtrisé technologiquement⁶.

Il semblerait que les élus soient plus «technophiles» ou «techno-crédules» que les autres, puisque près de la moitié de l'effectif a choisi cette réponse, tandis que les associatifs se sont massivement portés sur «un problème de choix de société». Les particuliers quant à eux ont choisi également en majorité cette dernière définition, mais plus d'un tiers cependant considère que les déchets industriels sont «un mal nécessaire du progrès». On peut donc constater que nos trois populations se répartissent différemment sur cette question, mais le trop faible échantillon sur lequel nous avons travaillé ne nous permet pas de généraliser cette observation.

Définir les déchets industriels comme un problème de choix de société peut se faire à partir de différentes interprétations. Un tiers des interviewés exprimant cette idée évoquent l'inéluctabilité du sens du progrès, la nécessité de la société de production qui inévitablement produit des déchets. Le «*on ne peut pas revenir en arrière* » exprime sans doute l'idée que le choix de société est derrière nous et définitivement fait.

Enfin un autre tiers de ce même effectif, indique au contraire que ce choix de société n'est pas irréversible, et qu'il reste subordonné à «*une prise de conscience* » et à «*des choix politiques* » (Associatif, Sud).

Les déchets industriels sont donc majoritairement perçus comme un problème ou plutôt comme un enjeu de société, qui peut partiellement se résoudre à l'aide des possibilités technologiques, mais au sein de réaménagements sociétaux plus larges.

⁶ Question n° 42. Cf. annexe n° 26.

C'est ce que précisent les réponses à la question portant sur les priorités à dégager pour réduire l'impact des déchets industriels sur l'environnement⁷. Pour un quart de l'effectif, la priorité consiste à élaborer des technologies propres. Il faut pour cela développer une politique de recherche, bien que cela nécessite des «*efforts financiers gigantesques*» (particulier de l'Ouest). Mais il faut également «*penser le produit dès l'origine*» (particulier du Sud), ceci grâce à une concertation entre les consommateurs et les producteurs.

Le recyclage et la réduction ou l'arrêt des productions de déchets sont des propositions qui ont remporté le même nombre d'adhésions. Mais la dernière option a suscité de nombreux commentaires en raison de sa radicalité. Souvent considérée comme la solution idéale, il n'en reste pas moins que la majeure partie des personnes interrogées indique les difficultés de la mise en oeuvre de cette solution, notamment sur le plan économique, et sur celui de l'emploi. Pour un particulier de l'Ouest, si l'on choisit cette solution, «*on fout toute l'économie en l'air*», parce que toute production, toute activité génère nécessairement des déchets.

Par ailleurs, certains expriment leurs doutes sur la capacité des consommateurs «*à se priver d'un tas de choses*». D'autres encore estiment qu'«*il faudrait peut-être refuser la construction d'objets qui, en définitive, ne sont pas indispensables*» (élu du Sud).

L'idée «*d'enfouir les déchets dangereux, dans des conditions telles qu'ils ne présentent pas de dangers pour l'environnement*» n'est choisie que par une personne, elle est refusée au contraire par un quart de l'effectif qui y voit au contraire «*une chose à éviter*», voire «*la dernière des solutions*».

Le commentaire le plus fréquent de cette question revient sur l'idée qu'il «*faut éviter de produire des déchets en amont* ». Il est également précisé qu'il «*faut arrêter de produire ce qu'on ne maîtrise pas* ».

Quant à la solution de «*traiter les déchets pour les rendre "acceptables" pour l'environnement*», elle suscite des résistances : «*acceptable est un mot dangereux. Ce qui est acceptable en 1995 le sera-t-il encore en 2025 ?*»

⁷ Question n° 40. Cf. annexe n° 27. Il faut tout d'abord constater qu'on trouve à cette question près de la moitié de sans-réponses, mais que sont comptées dans ces sans-réponses toutes les personnes qui ont répondu que toutes les solutions étaient à envisager ou à mettre en application, et qui n'ont su ou voulu hiérarchiser leurs réponses, c'est-à-dire dégager des priorités.

Les solutions, selon notre échantillon, résident donc tout d'abord dans de gros efforts d'investissements et de recherche pour l'élaboration de technologies propres, mais aussi dans la redéfinition des normes de production et de consommation, et dans une meilleure concertation et coordination des efforts des différents acteurs.

Pour conclure de manière plus générale sur la question de la place de l'environnement dans notre société, on peut signaler que 60 personnes sur les 88 rencontrées estiment que les problèmes d'environnement ne sont pas suffisamment pris en compte aujourd'hui⁸.

Ces personnes ont constaté une prise de conscience mais signalent les obstacles économiques qui subsistent, les irresponsables qui saccagent l'environnement au quotidien, et enfin l'inertie qui fait que les problèmes ne sont pris en considération qu'une fois qu'ils se sont notoirement aggravés. Certains déplorent en effet que les améliorations constatées ne soient liées qu'à des «actions ponctuelles et isolées» et non pas «à une politique globale, à une réflexion de fond sur les problèmes de l'environnement» (particulier, sud).

Ce jugement est tempéré par un optimisme majoritaire sur l'avenir de la qualité de l'environnement⁹. A 60% ils pensent que la qualité de l'environnement va plutôt s'améliorer, ceci sous la pression des nouvelles générations chez qui la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement s'est affirmée.

* Le rôle du public vu par lui-même

Si l'on interroge ensuite les personnes rencontrées sur leur rôle particulier par rapport à la question des déchets industriels, on peut constater un certain embarras. A la question demandant aux interviewés de s'auto-évaluer dans une gamme d'attitude¹⁰, les personnes interrogées répondent en se déclarant majoritairement «concernées». Cette réponse le plus souvent est faite sans autre commentaire, ce qui nous induit à penser que cet adjectif peut avoir été choisi parce qu'étant sans doute le plus flou, le moins impliquant des qualificatifs proposés, tout en étant plutôt valorisant.

⁸ Question n° 45. Cf. annexe n° 28.

⁹ Question n° 44. Cf. annexe n° 29.

¹⁰ Question n° 41. Cf. annexe n° 30.

Le second qualificatif de «responsable» est sans doute plus révélateur du vécu effectif des personnes qui l'ont choisi et commenté, en précisant qu'elles se sentaient *«responsable, en tant que consommateur et citoyen»*. Ces personnes exemplifiaient en quoi en tant que consommateurs, elles participaient à un processus de production de d'objets mais aussi de déchets.

Enfin plus nombreux sont ceux qui se sentent *«impuissants»* (face au système, aux lobbies ou parce que mal informés) que ceux qui se disent «actifs» ou «militants».

Mais il faut relativiser ces auto-qualifications par l'analyse de contenu des discours qui est sans doute plus révélatrice des perceptions que se font nos interlocuteurs de leurs rôles propres au sujet des déchets industriels. Leurs attitudes se perçoivent plus finement dans l'implicite de leurs discours, et notamment dans des prises de position à l'égard de la question des évolutions scientifiques et technologiques.

En effet, nos interviewés le plus souvent se disent limités dans leur évaluation des progrès scientifiques et techniques effectués, parce que dépourvus de cette culture technologique. Mais pour autant ils ne se laissent pas écarter de l'appréciation de l'utilité sociale et de l'utilisation morale de ces progrès. Au contraire, ces gens ordinaires revendiquent leur droit légitime au contrôle de la production scientifique et technique, au nom de la démocratie, au nom d'une vraie participation.

Ce droit de parole est parfois revendiqué par nos interlocuteurs en vertu de la distance désintéressée que leur conférerait leur extériorité à ces espaces d'enjeux scientifiques, mais aussi politiques et bien sûr économiques. Cette extériorité leur permettrait d'exercer une morale régulatrice : *«les chercheurs doivent travailler dans leur spécificité mais en même temps, ils devraient avoir à côté d'eux une personne qui régule leur recherche et qui soit très vigilante sur l'équilibre ou le déséquilibre que va entraîner une découverte ou un produit. Et pour ça, il faut toujours travailler à deux »*, conseille cette dame de l'ouest.

S'oppose encore à la compétence technique le bon sens populaire, celui qui s'appuie sur une connaissance intime et pratique du local, et qui est trop souvent injustement méprisé, selon cet associatif de la zone sud : *«Il faut que les concepteurs éventuellement tiennent compte des informations qui ont une certaine importance et qui ne contredisent pas les informations scientifiques ! A partir de là, ils peuvent bâtir quelque-chose avec les gens, un projet ! C'est vrai pour les tracés d'autoroute, c'est vrai pour le POS aussi ! Mais c'est tout fait à l'envers ! »*

Conclusion

Pour conclure, après avoir montré comment la relation de nos interlocuteurs au déchet industriel se structure dans un espace d'interférences entre dénnotations, connotations, contextualisations sociales et représentations symboliques, nous voudrions revenir sur les concepts fondamentaux de la sémantique du langage et observer que les distorsions qui existent entre signifiants et signifiés, formes et sens, sont peut-être liées également à l'absence du troisième terme du triangle sémiotique : le référent.

Le référent relève de l'ordre du réel, or on a pu constater que le déchet industriel réel, dans sa réalité matérielle, industrielle, technique, économique, est très peu connu du grand public. A tous les niveaux de la définition du déchet, que ce soit lors de sa qualification, de sa catégorisation, de sa destination ou de son attribution à un espace social de compétences, il manque le référent.

La qualification du déchet se définit majoritairement par la négative : le déchet n'a ni valeur d'usage ni valeur marchande, il est «ce qui reste», ce qui n'a plus de valeur ni d'utilité. On ne sait généralement pas ce qu'il devient. De plus le déchet industriel réel n'a pas de visibilité, on n'en connaît que les contenants ou les conséquences. Il est de ce fait difficilement représentable.

La catégorisation est simple, le plus souvent bipolaire et dualiste. On oppose les déchets dangereux et ceux qui ne le sont pas, les recyclables et les autres. Il y a donc une relative indifférenciation des déchets industriels, sans doute parce qu'il existe peu de possibilités d'identification de ces déchets dans la vie quotidienne, au contraire des déchets domestiques dont les dispositifs de tri sélectif et surtout de déchetterie montrent ou démontrent les différentes catégories (les recyclables, les compostables, les réutilisables, les toxiques, etc).

La destination, quand elle n'est pas solutionnée par le tout-élimination, est mentionnée par l'évocation d'un nombre restreint de filières de traitement des déchets, filières qui sont mal connues.

Quant à l'attribution des déchets à un espace social, elle paraît être déterminée par une identification des acteurs en fonction de la représentation que l'on se fait de leur rôle social, plus que par rapport à leur position dans le processus de production des déchets.

A tous les niveaux, les définitions et représentations des déchets semblent manquer d'ancrage dans le référentiel du réel. Elles sont segmentaires, parcellaires. On ne se représente le déchet que par rapport à certains de ses aspects, qui priment alors sur d'autres, et non de manière globale, à l'aide d'une représentation unifiée de ses différents niveaux de définition.

Or le déchet doit se définir par rapport à ses différents aspects, ou plutôt par rapport aux différentes phases du processus qui le constitue. En effet, si l'on remonte le processus de sa formation, un déchet est d'abord un objet. Cet objet est conceptualisé puis produit. Sa production peut engendrer des déchets, qui seront qualifiés de déchets industriels. Puis l'objet sera vendu et consommé, avant d'être jeté, c'est-à-dire transformé à son tour en déchet. Le même objet aura donc engendré à deux étapes différentes de son existence des déchets de production puis des déchets de consommation.

Par ailleurs à chaque étape de son existence, l'objet-déchet fera intervenir des acteurs sociaux différents : des concepteurs éventuellement, puis des producteurs, des consommateurs et enfin des récupérateurs ou des techniciens des déchets...

Cette formation du déchet en différentes étapes est peu connue dans sa réalité industrielle, économique, technique, juridique, sociale par le grand public, ce qui induit des difficultés pour celui-ci à se la représenter en tant que processus. La visibilité et par suite la représentation claire de ce dernier comme système d'interdépendances aurait sans doute des incidences positives sur la communication entre les différents acteurs du déchet.

Tout d'abord cette représentation pourrait peut-être contribuer à l'évacuation de dichotomies réductrices telle l'opposition classique entre déchet domestique et déchet industriel qui ne sont que les recto verso différés dans le temps, d'un même objet. Cette catégorisation induit en effet l'attribution de la responsabilité du déchet domestique au consommateur et du déchet industriel au producteur, et du même coup le risque de déresponsabilisation de chacun à l'égard des déchets de l'autre.

Ensuite la conscience de l'interpénétration des secteurs de production et de consommation notamment, et donc de l'interdépendance des acteurs

ferait probablement émerger la nécessité de véritables interrelations entre ceux-ci pour une communication plus efficace.

Une meilleure maîtrise référentielle du déchet par le public n'aurait pas nécessairement pour conséquence de remplacer des représentations dites irrationnelles par des connaissances techniquement et scientifiquement rationnelles. L'enjeu, à notre sens, n'est pas de substituer des savoirs à des opinions, mais de donner au public la possibilité de passer d'une situation d'extériorité (souvent perçue par celui-ci comme une situation d'exclusion) à une position d'intégration – et non d'assimilation – à un espace de réflexion et d'action sur la gestion des déchets industriels.

Il restera que les positions, les statuts et les rôles des spécialistes et des différents groupes sociaux formant le public profane d'aujourd'hui, ne seront ni égaux ni équivalents, mais des possibilités de participation se seront ainsi rendues plus accessibles aux publics ainsi différenciés, pour exprimer leurs points de vue sur la question.



ANNEXES

**Guide d'entretien
Questionnaire Oral**

- 1) Quelles images vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez le terme de déchet industriel ?
- 2) Est-ce que ce terme vous évoque des faits d'actualité? (récente ou plus ancienne)
- 3) Pensez-vous que votre vie quotidienne soit affectée par les déchets industriels?
- 4) Selon vous, qu'est-ce qu'un déchet industriel ?
- 5) A quel mot associez-vous le terme déchet industriel:
 - Pollution
 - Valorisation
- 6) A votre avis, que deviennent les déchets industriels ?
- 7) Pensez vous que la majeure partie des déchets industriels soit:
 1. valorisée
 2. stockée
 3. abandonnée
- 8) Quels sont à votre avis les problèmes que posent les déchets industriels ?
- 9) Pensez-vous que la majeure partie des déchets soient traitée:
 1. par les industriels qui les produisent
 2. dans des centres spécialisés
- 10) Est-ce que vous feriez plusieurs catégories de déchets industriels ?
 1. oui 2. nonsi oui, lesquels ?
- 11) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel banal ?
 1. oui 2. nonsi oui, dans quel contexte ?
Comment définiriez-vous ce terme?
- 12) Pourriez-vous me donner un exemple de déchet industriel banal au sens où vous l'entendez ?
- 13) Parmi les définitions suivantes du déchet industriel banal, laquelle pensez-vous la plus juste ?
 - 1) le déchet industriel banal peut être éliminé avec les ordures ménagères
 - 2) le déchet industriel banal est celui produit par les petites entreprises
 - 3) le déchet industriel banal est le déchet produit en grosse quantité

14) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel spécial ?

1. oui 2. non

si oui, dans quel contexte ?

Quelle définition pourriez-vous en donner ?

Pourriez-vous me donner un exemple de déchet industriel spécial au sens où vous l'entendez ?

15) Parmi les définitions suivantes du déchet industriel spécial, laquelle pensez-vous la plus juste ?

1) le déchet spécial est très toxique, il ne peut être détruit et doit être isolé

2) le déchet spécial après traitement peut être traité avec les ordures ménagères

3) le déchet spécial nécessite un traitement particulier pour son élimination

16) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel inerte ?

1. oui 2. non

si oui, dans quel contexte ?

Quelle définition pourriez-vous en donner ?

Pourriez-vous me donner un exemple de déchet industriel inerte au sens où vous l'entendez ?

17) Parmi les définitions suivantes du déchet inerte, laquelle pensez-vous la plus juste ?

1) un déchet inerte est un déchet qui ne présente pas de danger pour l'environnement

2) un déchet inerte est un déchet qui a subi un traitement pour le rendre inoffensif

3) un déchet inerte peut être traité avec les ordures ménagères

18) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel stabilisé ?

1. oui 2. non

si oui, dans quel contexte ?

Quelle définition pourriez-vous en donner ?

Pourriez-vous me donner un exemple de déchet industriel stabilisé au sens où vous l'entendez ?

19) Parmi les définitions suivantes du déchet stabilisé, laquelle pensez-vous la plus juste ?

1) un déchet stabilisé est un déchet qui a subi un traitement pour ne plus évoluer chimiquement

2) un déchet stabilisé peut être traité avec les ordures ménagères

3) un déchet stabilisé doit être stocké dans un centre spécial

20) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel ultime ?

1. oui 2. non

si oui, dans quel contexte ?

Quelle définition pourriez-vous en donner ?

Pourriez-vous me donner un exemple de déchet industriel ultime au sens où vous l'entendez ?

21) Parmi les définitions suivantes du déchet ultime, laquelle pensez-vous la plus juste ?

- 1) un déchet ultime est un déchet très toxique, qu'on ne sait pas où stocker afin d'éliminer tous les risques
- 2) un déchet ultime est un déchet stabilisé et stocké, dans de bonnes conditions de sécurité

22) Est-ce que vous pensez que la population soit informée au sujet des déchets industriels?

Qui devrait prendre en charge l'information du public à ce sujet?

(cf liste)

1. la communauté scientifique
2. les industriels
3. les associations
4. les collectivités territoriales
5. les médias
6. les ministères (environnement, santé, industrie)
7. les professionnels de la santé (médecin de famille)
8. l'école

Avec quels supports?

23) Comment est-ce que vous concevez la question de la responsabilité des déchets industriels?

Selon vous, à qui revient la responsabilité des déchets industriels ?

24) Je vous propose maintenant de choisir parmi les réponses suivantes, en les numérotant par ordre d'importance:

1. les consommateurs
2. les instances internationales
3. l'Etat
4. les citoyens
5. les industriels
6. la Communauté Européenne
7. les collectivités locales
8. autre:

25) Qu'est-ce que vous pensez de la réglementation?

Est-ce qu'elle est suffisante, est-ce qu'elle est appliquée?

26) Est-ce que vous accepteriez qu'une décharge s'installe sur votre commune? pourquoi? (nuisances, image ou risque?)

Est-ce que pour vous il y a plusieurs types de décharges?

27) Est-ce que vous accepteriez qu'une Usine d'Incineration d'Ordures Ménagères s'installe sur votre commune? pourquoi? (nuisances, image ou risque?)

28) Avez-vous déjà entendu le terme de Centre d'enfouissement technique des déchets ?

1. oui 2. non

Quelle est selon vous la fonction d'un tel centre?

29) Avez-vous déjà entendu le terme de Centre de stockage de déchets ultimes ?

1. oui 2. non

Selon vous, un tel centre assure:

1. la conservation des déchets dans une installation qui garantit leur isolement
2. Leur traitement puis leur conservation dans une installation qui garantit leur isolement
3. Leur mise en réserve en vue de leur acheminement vers un autre lieu

30) A votre avis, l'installation d'un Centre de stockage de déchets ultimes :

1. participe à la préservation de l'environnement
2. participe à la dégradation de l'environnement
(stockage: réversible ou irréversible?)

31) Est-ce que vous accepteriez qu'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes s'installe sur votre commune?

32) Est-ce que vous pensez prendre des risques en vivant à proximité d'un tel centre? lesquels?

33) Comment est-ce que vous définissez la notion de risque? celle de nuisance? celle de pollution?

34) Selon vous, où faut-il installer ces centres?

35) Est-ce que vous pensez que la population participe aux prises de décisions à l'égard des déchets industriels, par exemple pour ce qui concerne le choix des lieux d'implantation des équipements de gestion des déchets industriels?

36) Quelles sont les garanties nécessaires pour l'ouverture d'un tel centre? (technologiques, réglementaires, scientifiques, démocratiques...)

37) Avez-vous déjà entendu le terme de valorisation des déchets ?

1. oui 2. non

si oui, dans quel contexte ?

Selon vous, que signifie ce terme ?

Quel-s déchet-s peut-on valoriser par exemple ?

38) Faites-vous une différence entre les termes de valorisation et de recyclage des déchets?

39) Accepteriez vous qu'un centre de valorisation des déchets industriels s'installe dans votre commune?

1. oui 2. non

si non, quelles seraient vos objections?

Qu'est-ce qui pourrait vous faire changer d'opinion ?

40) Avez-vous déjà entendu le terme de valorisation énergétique des déchets?

1. oui 2. non si oui, dans quel contexte ?

Selon vous, que signifie ce terme?

Quel-s déchet-s peut-on valoriser de manière énergétique par exemple?

41) Faites-vous une différence entre les termes de réemploi et de réutilisation des déchets?

42) Avez-vous déjà entendu le terme de régénération des déchets?

1. oui 2. non si oui, dans quel contexte ?

Selon vous, que signifie ce terme?

Quel-s déchet-s peut-on régénérer par exemple?

43) Avez-vous déjà entendu le terme de compostage des déchets urbains?

1. oui 2. non si oui, dans quel contexte ?

Selon vous, que signifie ce terme?

Quel-s déchet-s peut-on composter par exemple?

44) Parmi les définitions suivantes du compostage urbain, laquelle pensez-vous la plus juste ?

1) le compostage des déchets urbains, c'est la réduction du volume des déchets

2) le compostage des déchets urbains, c'est la transformation organique des déchets pour en faire de l'engrais

45) A votre avis, quel est le mode de traitement préférable des déchets entre:

1. le réemploi

2. le recyclage

3. la valorisation

4. la réutilisation

5. le stockage

46) Avez-vous déjà entendu le terme de déconstruction ?

1. oui 2. non si oui, dans quel contexte ?

Selon vous que signifie ce terme ?

Ce terme vous évoque plutôt l'idée de:

1) destruction

2) récupération

47) Avez-vous déjà entendu le terme de site orphelin ?

1. oui 2. non si oui, dans quel contexte ?

Selon vous que signifie ce terme?

- 48) Parmi les définitions suivantes, laquelle pensez-vous la plus juste ?
- 1) un site orphelin, c'est un site pollué dont on ne connaît pas les responsables
 - 2) un site orphelin, c'est un site industriel abandonné (une friche industrielle)
- 49) Selon vous quel est le secteur qui produit le plus de déchets, en volume, indépendamment de la nature des déchets?
- 1) l'agriculture
 - 2) l'industrie
 - 3) les consommateurs
 - 4) les transports
 - 5) autre:
- 50) Selon vous, que faut-il faire pour réduire l'impact des déchets industriels sur l'environnement:
1. Élaborer des technologies "propres", (c'est-à-dire qui produisent moins de déchets ou des déchets plus facilement "gérables")
 2. Traiter les déchets de manière à les rendre "acceptables" pour l'environnement
 3. Réduire ou arrêter les productions de déchets (ou de produits qui génèrent des déchets)
 4. Mettre en oeuvre une politique de recyclage, (valorisation et réutilisation des déchets dans la production)
 5. Enfouir les déchets dangereux dans des conditions telles qu'ils ne présentent plus de danger pour l'environnement
- 51) Par rapport à la question des déchets industriels, vous vous sentez:
1. responsable
 2. impuissant-e
 3. concerné-e
 4. actif-ve
 5. indifférent-e
 6. militant-e
- 52) Pour vous, les déchets industriels sont:
1. un mal nécessaire du progrès
 2. un problème qui sera bientôt maîtrisé technologiquement
 3. un problème de choix de société
 4. autre
- 53) D'après vous, la qualité de l'environnement en général s'est-elle:
1. détériorée
 2. améliorée
- 54) Et dans l'avenir pensez vous que la situation:
1. va plutôt s'améliorer
 2. va plutôt se détériorer
 3. va rester sensiblement la même

55) Estimez vous que les problèmes d'environnement soient suffisamment pris en compte ?

1. oui 2. non

si oui depuis quand ? Par qui?

Merci d'avoir bien voulu répondre à ces nombreuses questions.

MASQUE MODALISA – FICHE DE DEPOUILLEMENT

- 1) Zone
 1. Lyon
 2. Sud
 3. Ouest
- 2) Population
 1. Particulier
 2. Associatif
 3. Elu
- 3) Age
 1. 15-24 ans
 2. 25-34 ans
 3. 35- 44 ans
 4. 45-65 ans
 5. 65 et plus
- 4) Sexe
 1. F
 2. M
- 5) Diplôme le plus élevé ?
 1. CAP
 2. BEP
 3. BAC, BT
 4. BAC + 2
 5. BAC + 5
 6. sans diplôme
- 6) Votre profession actuelle ?
 1. Cadre supérieur
 2. Profession intermédiaire
 3. Employé
 4. Artisan
 5. Ouvrier
 6. Agriculteur
 7. Retraité
 8. Sans activité
- 7) Situation de famille
 1. célibataire
 2. marié-e
 3. concubin
 4. divorcé-e, veuf-veuve
- 8) Etes-vous membre d'une association ?
 1. oui 2. non
- 9) Type d'association?
 1. Environnement

- 2. Culturelle
 - 3. Sportive
 - 4. Syndicats
 - 5. Comité d'intérêt local
- 10) Lieu d'habitation actuel ?
- 1. Lyon
 - 2. Bassin sud
 - 3. Ouest lyonnais
- 11) A quel mot associez-vous le terme déchet industriel :
- 1) Pollution
 - 2) Valorisation
- 12) Pensez vous que la majeure partie des déchets industriels soit :
- 1. valorisée
 - 2. stockée
 - 3. abandonnée
- 13) Pensez-vous que la majeure partie des déchets soient traitée :
- 1. par les industriels qui les produisent
 - 2. dans des centres spécialisés
- 14) Est-ce que vous feriez plusieurs catégories de déchets industriels ?
- 1. oui
 - 2. non
- 15) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel banal ?
- 1. oui
 - 2. non
- 16) Parmi les définitions suivantes du déchet industriel banal, laquelle pensez-vous la plus juste ?
- 1) il peut être éliminé avec les ordures ménagères
 - 2) il est produit par les petites entreprises
 - 3) c'est un déchet produit en grosse quantité
- 17) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel spécial ?
- 1. oui
 - 2. non
- 18) Parmi les définitions suivantes du déchet industriel spécial, laquelle pensez-vous être la plus juste ?
- 1) très toxique, il ne peut être détruit et doit être isolé
 - 2) après traitement peut être traité avec les ordures ménagères
 - 3) il nécessite un traitement particulier pour son élimination
- 19) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel inerte ?
- 1. oui
 - 2. non
- 20) Parmi les définitions suivantes du déchet inerte, laquelle pensez-vous la plus juste ?
- 1) C'est un déchet qui ne présente pas de danger pour l'environnement
 - 2) C'est un déchet qui a subi un traitement pour le rendre inoffensif
 - 3) C'est un déchet qui peut être traité avec les ordures ménagères
- 21) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel stabilisé ?
- 1. oui
 - 2. non
- 22) Parmi les définitions suivantes du déchet stabilisé, laquelle pensez-vous être la plus juste ?
- 1) un déchet qui a subi un traitement pour ne plus évoluer chimiquement
 - 2) un déchet stabilisé peut être traité avec les ordures ménagères
 - 3) un déchet stabilisé doit être stocké dans un centre spécial
- 23) Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel ultime ?
- 1. oui
 - 2. non

- 24) Parmi les définitions suivantes du déchet ultime, laquelle pensez-vous être la plus juste ?
- 1) C'est un déchet très toxique, qu'on ne sait pas où stocker afin d'éliminer tous les risques
 - 2) C'est un déchet stabilisé et stocké, dans de bonnes conditions de sécurité
- 25) Avez-vous déjà entendu le terme de *Centre de stockage de déchets ultimes* ?
1. oui
 2. non
- 26) Selon vous, un tel centre assure :
1. la conservation des déchets dans une installation qui garantit leur isolement
 2. Le traitement puis la conservation des déchets dans une installation qui garantit leur isolement
 3. La mise en réserve des déchets en vue de leur acheminement vers un autre lieu
- 27) A votre avis, l'installation d'un Centre de stockage de déchets ultimes :
1. participe à la préservation de l'environnement
 2. participe à la dégradation de l'environnement
- 28) Avez-vous déjà entendu le terme de valorisation des déchets ?
1. oui
 2. non
- 29) Faites-vous une différence entre les termes de valorisation et de recyclage des déchets ?
1. oui
 2. non
- 30) Avez-vous déjà entendu le terme de valorisation énergétique des déchets ?
1. oui
 2. non
- 31) Faites-vous une différence entre les termes de réemploi et de réutilisation des déchets ?
1. oui
 2. non
- 32) Avez-vous déjà entendu le terme de régénération des déchets ?
1. oui
 2. non
- 33) Avez-vous déjà entendu le terme de compostage des déchets urbains ?
1. oui
 2. non
- 34) Parmi les définitions suivantes du compostage urbain, laquelle pensez-vous la plus juste ?
- 1) la réduction du volume des déchets
 - 2) la transformation organique des déchets pour en faire de l'engrais
- 35) A votre avis, quel est le mode de traitement préférable des déchets entre :
1. le réemploi
 2. le recyclage
 3. la valorisation
 4. la réutilisation
 5. le stockage
- 36) Avez-vous déjà entendu le terme de déconstruction ?
1. oui
 2. non
- 37) Le terme de déconstruction vous évoque plutôt l'idée de :
- 1) destruction
 - 2) récupération
- 38) Avez-vous déjà entendu le terme de site orphelin ?
1. oui
 2. non
- 39) Parmi les définitions suivantes, laquelle pensez-vous être la plus juste ?

1. un site pollué dont on ne connaît pas les responsables
 2. un site industriel abandonné (une friche industrielle)
- 40) Selon vous, que faut-il faire pour réduire l'impact des déchets industriels sur l'environnement :
1. Elaborer des technologies «propres», (c'est-à-dire qui produisent moins de déchets ou des déchets plus facilement «gérables»)
 2. Traiter les déchets de manière à les rendre «acceptables» pour l'environnement
 3. Réduire ou arrêter les productions de déchets (ou de produits qui génèrent des déchets)
 4. Mettre en oeuvre une politique de recyclage, (valorisation et réutilisation des déchets dans la production)
 5. Enfouir les déchets dangereux dans des conditions telles qu'ils ne présentent plus de danger pour l'environnement
- 41) Par rapport à la question des déchets industriels, vous vous sentez :
1. responsable
 2. impuissant-e
 3. concerné-e
 4. actif-ve
 5. indifférent-e
 6. militant-e
- 42) Pour vous, les déchets industriels sont :
1. un mal nécessaire du progrès
 2. un problème qui sera bientôt maîtrisé technologiquement
 3. un problème de choix de société
 4. autre
- 43) D'après vous, la qualité de l'environnement en général s'est-elle :
1. détériorée
 2. améliorée
- 44) Et dans l'avenir pensez vous que la situation :
1. va plutôt s'améliorer
 2. va plutôt se détériorer
 3. va rester sensiblement la même
- 45) Estimez vous que les problèmes d'environnement soient suffisamment pris en compte ?
1. oui
 2. non
- 46) Est-ce que vous pensez que la population soit informée au sujet des déchets industriels ?
1. oui
 2. non
- 47) Qui devrait prendre en charge l'information du public à ce sujet ?
1. la communauté scientifique
 2. les industriels
 3. les associations
 4. les collectivités territoriales
 5. les médias
 6. les ministères (environnement, santé, industrie)
 7. les professionnels de la santé (médecin de famille)
 8. l'école
- 48) Selon vous, à qui revient la responsabilité des déchets industriels ?
1. les consommateurs

- 2. les instances internationales
 - 3. l'Etat
 - 4. les citoyens
 - 5. les industriels
 - 6. la Communauté Européenne
 - 7. les collectivités locales
 - 8. autre
- 49) La réglementation est-elle suffisante?
1. oui 2. non
- 50) La réglementation est-elle appliquée?
1. oui 2. non
- 51) Est-ce que vous accepteriez qu'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes s'installe sur votre commune?
1. oui 2. non
- 52) Est-ce que vous pensez prendre des risques en vivant à proximité d'un tel centre?
1. oui 2. non
- 53) Est-ce que vous pensez que la population participe aux prises de décisions à l'égard des déchets industriels, par exemple pour ce qui concerne le choix des lieux d'implantation des équipements de gestion des déchets industriels ?
1. oui 2. non

1. Répartition des enquêtés selon le sexe et la zone géographique (en %)

	Femmes	Hommes
Lyon	55,1	44,8
Sud	12,1	87,8
Ouest	42,3	64,7
Total	35,2	64,7
Effectifs	31	57

2. Répartition des enquêtés selon le sexe et le type de population (en %)

	Femmes	Hommes
Particuliers	41,0	58,9
Associatifs	22,2	77,7
Elus	28,5	71,4
Total	35,2	64,7
Effectifs	31	57

**Répartition des enquêtés selon le secteur géographique
et la situation familiale (en %)***

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Célibataires	25,9	15,1	3,8	15,1
Mariés	33,3	75,7	69,2	60,4
Concubins	37,0	3,0	7,6	15,1
Divorcés	3,7	6,0	15,3	8,1
Veufs(ves)			3,8	1,1
Total	100	100	100	100
Effectifs	27	33	26	86

* Calculés en excluant les sans-réponses (2) soit sur un total de 86 personnes.

Les professions

1. Les professions des enquêtés selon les secteurs d'habitation

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Cadres supérieurs	10,3	27,2	23,0	20,4
Prof. intermédiaires	27,5	18,1	23,0	22,7
Employés	10,3	30,3	11,5	18,1
Artisans/ Commerçants	10,3	6,0	11,5	9,0
Ouvriers		3,0		1,1
Agriculteurs		3,0	7,6	3,4
Retraités	20,6	3,0	11,5	11,3
Sans activité	20,6	9,0	11,5	13,6
Total	100	100	100	100
Effectifs	29	33	26	88

2. Les professions des enquêtés selon le type de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Cadres supérieurs	19,6	11,1	35,7	20,4
Prof. intermédiaires	23,2	22,2	21,4	22,7
Employés	17,8	22,2	14,2	18,1
Artisans/ Commerçants	10,7		14,2	9,0
Ouvriers		5,5		1,1
Agriculteurs	5,3			3,4
Retraités	8,9	22,2	7,1	11,3
Sans activité	14,2	16,6	7,1	13,6
Total	100	100	100	100
Effectifs	29	33	26	88

1. Les diplômes des enquêtés selon les secteurs d'habitation

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Sans diplôme		9,3	3,8	4,6
CAP	7,1	3,1	1,5	6,9
BEP	10,7	18,7	11,5	13,9
Bac	10,7	15,6	15,3	13,9
Bac + 2	10,7	18,7	19,2	16,2
Bac + 3 et plus	60,7	34,3	38,4	44,1
Total %	100	100	100	100
Effectifs	28	32	26	86

2. Les diplômes des enquêtés selon le type de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Sans diplôme	5,5		7,1	4,6
CAP	5,5	11,1	7,1	6,9
BEP	16,6	5,5	14,2	13,9
Bac	14,8	22,2		13,9
Bac + 2	18,5	11,1	14,2	16,2
Bac + 3 et plus	38,8	50,0	57,1	44,1
Total %	100	100	100	100
Effectifs	54	18	14	86

Question 8. Faites-vous partie d'une association ?**1. Répartition selon les zones géographiques**

	Lyon	Sud	Ouest	Total
oui	67,8	73,3	69,2	70,2
non	32,1	26,6	30,7	29,7
Total%	100	100	100	100
Effectifs	28	30	26	84

2. Répartition selon le type de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
oui	61,5	100	64,2	70,2
non	38,4		35,7	29,7
Total%	100	100	100	100
Effectifs	52	18	14	84

Question 9. Type d'association ?**1. Répartition selon les zones géographiques**

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Environnement	5,2	36,3	47,0	29,3
Culture	31,5	9,0	23,5	20,6
Sport	10,5	27,2	11,7	17,2
Syndicat	15,7	22,7	11,7	17,2
C.I.L. ¹	10,5	4,5		5,1
Autre	26,3		5,8	10,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	19	22	17	58

2. Répartition selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Environnement	28,1	33,1	25,0	29,3
Culture	28,1	5,5	25,0	20,6
Sport	18,7	5,5	37,5	17,2
Syndicat	21,8	11,1	12,0	17,2
C.I.L.		16,6		5,1
Autre	3,1	27,7		10,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	32	18	8	58

1 Comité d'intérêt local.

Question n° 14. Faites-vous plusieurs catégories de déchets industriels ?

1. Selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	96,1	100,0	95,6	97,5
Non	3,8		4,3	2,4
Total	100	100	100	100
Effectifs	26	32	23	81

2. Selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	96,2	100,0	100,0	97,5
Non	3,7			2,4
Total	100	100	100	100
Effectifs	54	16	11	81

Le déchet industriel banal

Question 15. Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel banal ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	10,3	31,2	23,1	22,7
Non	89,7	68,8	76,9	77,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	29	32	26	87

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	21,8	10,5	35,7	22,7
Non	78,2	89,5	64,3	77,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	18	14	87

Question 16. Parmi les définitions suivantes du déchet industriel banal, laquelle pensez-vous être la plus juste ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
traité avec les OM	82,6	71,4	75,0	76,0
produit par PME	8,6	7,1		5,6
produit en grosse quantité	8,6	21,4	25,0	18,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	50	12	9	71

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
traité avec les OM	78,0	83,3	55,5	76,0
produit par les PME	8,0			5,6
produit en grosse quantité	14,0	16,6	44,4	18,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	50	12	9	71

Le déchet industriel spécial

Question 17. Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel spécial ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	13,4	25,0	23,1	21,6
Non	86,6	75,0	27,0	78,4
Total%	100	100	100	100
Effectifs	29	32	26	87

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	33,3	10,5	42,9	21,6
Non	66,6	89,5	57,1	78,4
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	18	14	87

Question 18. Parmi les définitions suivantes du déchet industriel spécial, laquelle pensez-vous être la plus juste ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. toxique, non détruit, isolé	16,0	28,5	20,0	21,7
2. ap. traitement, éliminé avec OM		3,5	4,0	2,5
3. traitement spécifique pour élimination	84,0	67,8	76,1	75,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	25	28	25	78

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. toxique, non détruit, isolé	26,9	21,4		21,7
2. ap. traitement, éliminé avec OM	3,8			2,5
3. traitement spécifique pour élimination	69,2	78,5	100	75,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	52	14	12	78

Le déchet industriel inerte

Question 19. Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel inerte ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	37,5	54,9	42,3	44,7
Non	64,3	45,1	57,7	55,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	27	31	26	84

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	41,8	50	50	44,7
Non	58,2	50	50	55,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	17	12	84

Question 20. Parmi les définitions suivantes du déchet industriel inerte, laquelle pensez-vous être la plus juste ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
sans danger pour l'environnt	29,1	55,4	69,5	51,3
traité pour être inoffensif	66,6	44,4	30,4	47,2
traité avec les OM	4,1			1,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	24	27	23	74

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
sans danger pour l'environnt	54,7	36,3	50,0	51,3
traité pour être inoffensif	43,3	63,3	50,0	47,2
traité avec les OM	1,8			1,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	53	11	10	74

Le déchet industriel stabilisé

Question 21. Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel stabilisé ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	3,5	31,2	18,4	19,4
Non	96,5	68,8	81,6	80,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	29	32	26	87

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	18,2	16,6	21,4	19,4
Non	81,1	83,3	78,5	80,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	18	14	87

Question 22. Parmi les définitions suivantes du déchet industriel stabilisé, laquelle pensez-vous être la plus juste ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
traité pour stopper l'évolution	82,6	82,7	91,3	85,4
traité avec les ordures ménag.	4,3		4,3	2,6
stocké dans un centre spécialisé	13,0	17,2	4,3	12,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	23	29	23	75

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
traité pour stopper l'évolution	86,7	63,6	100	85,3
traité avec les ordures ménag.	3,7			2,6
stocké dans un centre spécialisé	9,4	36,3		12,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	53	11	11	75

Le déchet industriel ultime

Question 23. Avez-vous déjà entendu le terme de déchet industriel ultime ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	17,2	62,5	34,6	39,1
Non	82,2	37,5	65,4	60,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	28	33	26	87

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	32,7	44,6	61,6	39,1
Non	67,3	55,5	38,4	60,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	18	13	86

Question 24. Parmi les définitions suivantes du déchet industriel ultime, laquelle pensez-vous être la plus juste ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
très toxique, qu'on ne sait pas où stocker	43,3	21,4	47,6	36,1
stabilisé et stocké en sécurité	56,5	78,5	52,3	63,8
Total%	100	100	100	100
Effectifs	23	28	21	72

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
très toxique, qu'on ne sait pas où stocker	42,8	15,3	30	36,1
stabilisé et stocké en sécurité	57,1	84,6	70	63,8
Total%	100	100	100	100
Effectifs	49	13	10	72

Le Centre de Stockage de Déchets Ultimes

Question 25. Avez-vous déjà entendu le terme de Centre de Stockage de Déchets Ultimes ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	15,3	70,9	46,1	45,7
Non	84,6	29,0	53,9	54,2
Total%	100	100	100	100
Effectifs	26	31	26	83

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	38,4	55,5	61,5	45,7
Non	61,5	44,4	38,4	54,2
Total%	100	100	100	100
Effectifs	52	18	13	83

Question 26. Selon vous, un tel centre assure :

1. leur conservation dans une installation qui garantit leur isolement
2. le traitement puis la conservation dans une installation...
3. leur mise en réserve en vue de leur acheminement vers un autre lieu

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. conservation	55,5	57,0	60,8	57,6
2. traitement puis conservation	40,7	32,1	21,7	32,0
3. mise en réserve	3,7	10,7	17,3	10,2
Total%	100	100	100	100
Effectifs	27	28	23	78

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. conservation	58,8	53,3	58,3	57,6
2. traitement puis conservation	27,4	40,0	41,6	32,0
3. mise en réserve	13,7	6,6		10,2
Total%	100	100	100	100
Effectifs	51	15	12	78

La valorisation

Question 28. Avez-vous déjà entendu le terme de valorisation des déchets industriels ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total%
Oui	62,9	87,1	92,3	80,9
Non	37,0	12,9	7,6	19,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	27	31	26	84

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total%
Oui	77,3	82,3	92,8	80,9
Non	22,6	17,6	7,1	19,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	53	17	14	84

Question 29. Avez-vous déjà entendu le terme de valorisation énergétique ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total%
Oui	40,7	65,5	57,1	54,4
Non	59,2	34,2	42,8	45,4
Total%	100	100	100	100
Effectifs	27	29	21	77

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total%
Oui	51,8	60,0	62,5	54,5
Non	48,1	40,0	37,5	45,4
Total%	100	100	100	100
Effectifs	54	15	8	77

Le réemploi, la réutilisation

Question 31. Faites-vous une différence entre les termes de réemploi et de réutilisation ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	33,3	40,6	12,0	29,7
Non	66,6	59,4	88,0	70,2
Total%	100	100	100	100
Effectifs	27	32	25	84

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	29,1	35,2	25,0	29,7
Non	70,9	64,7	75,0	70,2
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	17	12	84

La Régénération

Question 32. Avez-vous déjà entendu le terme de régénération ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	27,5	48,3	36,0	37,6
Non	72,4	51,6	64,0	62,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	29	31	25	85

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	33,3	47,0	42,8	37,6
Non	66,6	52,9	57,1	62,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	54	17	14	85

Le Compostage des déchets urbains

Question 33. Avez-vous déjà entendu le terme de Compostage des déchets urbains ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	65,5	86,6	72,0	75,0
Non	34,4	13,3	28,0	25,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	29	30	25	84

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	70,9	81,2	84,6	75,0
Non	29,0	18,7	15,3	25,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	16	13	84

Question 34. Parmi les définitions suivantes du compostage urbain, laquelle vous semble être la plus juste :

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
réduction du volume des déchets	42,8	29,0	20,8	31,3
transformation organique	57,1	71,0	79,1	68,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	28	31	24	83

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
réduction du volume des déchets	30,9	41,1	18,1	31,3
transformation organique	69,1	58,8	81,8	68,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	55	17	11	83

La déconstruction

Question 36. Avez-vous déjà entendu le terme de déconstruction?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	3,5	3,1		2,3
Non	96,4	96,8	100,0	97,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	28	32	26	86

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	1,8	5,5		2,3
Non	98,1	94,4	100	97,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	54	18	13	86

Question 37. Le terme de déconstruction vous évoque l'idée de

1. destruction
2. récupération

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. Destruction	45,8	50,0	34,7	42,8
2. Récupération	54,1	50,0	65,2	57,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	24	16	23	63

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. Destruction	48,8	27,2	28,5	42,8
2. Récupération	51,1	72,7	71,4	57,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	45	11	7	63

Le site orphelin

Question 38. Avez-vous déjà entendu le terme de site orphelin ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	7,4	18,7	15,3	14,1
Non	92,5	81,2	84,6	85,8
Total%	100	100	100	100
Effectifs	27	32	26	85

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	16,1	5,8	14,2	14,1
Non	83,3	94,1	85,7	85,8
Total%	100	100	100	100
Effectifs	54	17	14	85

Question 39. Parmi les définitions suivantes, laquelle vous semble être la plus juste ?

1. un site pollué dont on ne connaît pas les responsables
2. un site industriel abandonné (une friche industrielle)

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. Site pollué	46,1	46,4	25,0	38,8
2. Site industriel abandonné	58,3	53,5	75,0	61,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	24	28	20	72

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. Site pollué	36,5	40,0	60,0	38,8
2. Site industriel abandonné	63,4	60,0	40,0	51,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	52	15	5	72

La question de l'information

Question 46. Pensez-vous que la population soit informée au sujet des déchets industriels ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	9,1	3,5	13,0	8,2
Non	90,0	96,4	86,9	91,7
Total%	100	100	100	100
Effectifs	22	28	23	73

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	10,2	6,6		8,2
Non	89,7	93,3	100,0	91,7
Total%	100	100	100	100
Effectifs	49	15	9	73

Question 49. Qui devrait prendre en charge l'information du public ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. la communauté scientifique	21,0	6,6	16,0	15,2
2. les industriels	15,7	26,6	12,0	16,9
3. les associations	5,2	6,6	8,0	6,7
4. les collectivités territoriales	21,0	20,0	16,0	18,6
5. les médias	5,2	13,3	8,0	8,4
6. les ministères	15,7	13,3	20,0	16,9
7. les professionnels de la santé			4,0	1,6
8. l'école	15,7	13,3	16,0	15,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	19	15	25	59

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. la communauté scientifique	8,5	30,7	18,1	15,2
2. les industriels	17,1	7,6	27,2	16,9
3. les associations	2,8	23,0		6,7
4. les collectivités territoriales	4,2	7,6	45,4	18,6
5. les médias	4,2			8,4
6. les ministères	20,0	23,0		16,9
7. les professionnels de la santé	2,8			1,6
8. l'école	20,0	7,6	1,9	15,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	35	13	11	59

La responsabilité des déchets industriels

Question n° 48. Selon vous, à qui revient la responsabilité des déchets industriels ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. les consommateurs	5,0		15,3	7,6
2. les instances internationales	5,0		3,8	3,0
3. l'Etat	5,0	5,2	19,2	10,7
4. les citoyens	5,0			1,5
5. les industriels	75,0	94,7	53,8	72,3
6. la Communauté européenne				
7. les collectivités territoriales	5,0			1,5
8. autre			2,7	3,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	20	19	26	65

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. les consommateurs	10,2	7,1		7,6
2. les instances internationales		7,1	8,3	3,0
3. l'Etat	15,3	7,1		10,7
4. les citoyens	2,5			1,5
5. les industriels	71,7	64,2	83,3	72,3
6. la Communauté européenne				
7. les collectivités territoriales		7,1		1,5
8. autre		7,1	8,3	3,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	39	14	9	65

La question de la réglementation

Question 49. La réglementation est-elle suffisante ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	16,6	25,0	23,5	22,0
Non	83,3	75,0	76,4	77,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	18	24	17	59

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	19,5	20,0	37,5	22,0
Non	80,4	80,0	62,5	77,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	41	10	8	59

Question 50. La réglementation est-elle appliquée ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	21,7	23,0	15,0	20,2
Non	78,2	76,9	85,0	79,7
Total%	100	100	100	100
Effectifs	23	26	20	69

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	20,0	9,0	37,5	20,2
Non	80,0	90,9	62,5	79,7
Total%	100	100	100	100
Effectifs	50	11	8	69

La question de la participation

Question 53. Pensez-vous que la population participe aux prises de décisions à l'égard des déchets industriels, par exemple pour ce qui concerne le choix des lieux d'implantation des équipements de gestion des déchets ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	8,3	15,3	18,7	13,6
Non	91,6	84,6	81,2	86,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	24	26	16	66

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	8,1	25,0	40,0	13,6
Non	91,8	75,0	60,0	86,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	49	12	5	66

L'installation d'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes

Question 51. Est-ce que vous accepteriez qu'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes s'installe sur votre commune ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	27,2	46,6	31,5	36,6
Non	72,7	53,3	68,4	63,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	22	30	19	71

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	34,6	40,0	42,8	36,6
Non	65,3	60,0	57,1	63,3
Total%	100	100	100	100
Effectifs	49	15	7	71

Question 52. Est-ce que vous prenez des risques en vivant à proximité d'un Centre de Stockage de Déchets Ultimes ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	70,5	45,4	88,2	66,0
Non	29,4	54,9	11,7	34,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	17	22	17	56

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	69,0	66,6	40,0	66,0
Non	30,9	33,3	60,0	34,0
Total%	100	100	100	100
Effectifs	42	9	5	56

Répartition des réponses des enquêtés selon la définition du CSDU et les risques supposés (questions 26 et 52)

52. Risques	Oui	Non
26. Définition du CSDU		
1. conservation	56,0	58,5
2. traitement puis conservation	40,0	26,8
3. mise en réserve	4,0	14,6
Total%	100	100
Effectifs	25	41

Répartition des réponses des enquêtés selon la question de l'installation d'un CSDU et les risques supposés (questions 51 et 52)

51. Installation	Oui	Non	Total
52. Risques			
Oui	44,4	77,1	66,0
Non	55,5	22,8	34,0
Total%	100	100	100
Effectifs	18	35	53

- Question n° 42. Pour vous, les déchets industriels sont :**
1. un mal nécessaire du progrès
 2. un problème qui sera bientôt maîtrisé technologiquement
 3. un choix de société
 4. autre

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. un mal nécessaire	16,0	29,0	20,0	22,2
2. maîtrise technologique	16,0	16,1	20,0	17,2
3. un choix de société	64,0	45,1	56,0	54,3
4. autre	4,0	9,6	4,0	6,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	25	31	25	81

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. un mal nécessaire	26,7	6,6	23,0	22,2
2. maîtrise technologique	9,4	20,0	46,1	17,2
3. un choix de société	56,6	73,3	23,0	54,3
4. autre	7,5		7,6	6,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	53	15	13	81

Question n° 40. Selon vous, que faut-il faire pour réduire l'impact des déchets industriels sur l'environnement ?

1. Elaborer des technologies «propres», (c'est-à-dire qui produisent moins de déchets ou des déchets plus facilement «gérables»)

2. Traiter les déchets de manière à les rendre «acceptables» pour l'environnement

3. Réduire ou arrêter les productions de déchets (ou de produits qui génèrent des déchets)

4. Mettre en oeuvre une politique de recyclage, (valorisation et réutilisation des déchets dans la production)

5. Enfouir les déchets dangereux dans des conditions telles qu'ils ne présentent plus de danger pour l'environnement

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. Technologies propres	35,7	63,6	54,5	51,0
2. Traiter les déchets...	14,2		9,0	8,5
3. Réduire ou arrêter...	37,5	18,1	9,0	19,1
4. Politique de recyclage	14,2	18,1	22,7	19,1
5. Enfouir les déchets...			4,5	2,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	16	11	22	47

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. Technologies propres	56,2	28,5	50,0	51,0
2. Traiter les déchets...	6,2	14,2	12,5	8,5
3. Réduire ou arrêter...	21,8	28,5		19,1
4. Politique de recyclage	12,5	28,5	37,5	19,1
5. Enfouir les déchets...	3,1			2,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	32	7	8	47

Question 45. Estimez-vous que les problèmes d'environnement soient suffisamment pris en compte ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Oui	25,9	32,1	13,0	24,3
Non	74,0	67,8	86,9	75,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	27	28	23	78

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	25,0	11,7	38,4	24,3
Non	75,0	88,2	61,5	75,6
Total%	100	100	100	100
Effectifs	48	17	13	78

La qualité de l'environnement

Question n° 43. D'après vous, la qualité de l'environnement s'est-elle détériorée ou améliorée ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
Améliorée	76,9	56,6	56,0	62,9
Détériorée	23,0	43,3	44,0	37,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	26	30	25	81

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
Oui	66,6	62,5	50,0	62,9
Non	33,3	37,5	50,0	37,1
Total%	100	100	100	100
Effectifs	51	16	14	81

Question n° 44. et dans l'avenir, pensez-vous que la situation va plutôt s'améliorer, se détériorer, rester sensiblement la même ?

1. Répartition des réponses des enquêtés selon les zones géographiques

	Lyon	Sud	Ouest	Total
1. Amélioration	64,0	80,0	61,9	69,7
2. Détérioration	28,0	20,0	33,3	26,3
3. Rester la même	8,0		4,7	3,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	25	30	21	76

2. Répartition des réponses des enquêtés selon les types de population

	Particuliers	Associatifs	Elus	Total
1. Amélioration	68,6	66,6	80,0	69,7
2. Détérioration	25,4	33,3	20,0	26,3
3. Rester la même	5,8			3,9
Total%	100	100	100	100
Effectifs	51	15	10	76

Question 50. Par rapport à la question des déchets industriels, vous vous sentez comment ?

	Effectif	%
1. Responsable	17	29,8
2. Impuissant	10	17,5
3. Concerné	27	45,6
4. Actif	2	3,5
5. Indifférent	1	1,7
6. Militant	1	1,7
Total	57	100%

Les totaux des tableaux présentés dans ces annexes ne sont pas tous égaux à 100. En effet, *«on ne peut jamais exiger qu'il en soit ainsi. Le 100 en bout de ligne ou de colonne n'est pas la somme des pourcentages, c'est la référence du calcul. C'est un entier qu'on ne doit pas affubler de décimales fictives. Il indique simplement qu'on travaille en pourcentage»*.

Philippe CIBOIS, *L'analyse des données en sociologie*, Paris, P.U.F./Le Sociologue, 1984, p. 51.